

# **J** *Plein* *jour*

Bulletin n° 26 - Septembre 2014

*L'Association Plein Jour  
offre un soutien moral à toute personne :  
femme, prêtre ou religieuse  
qui vit une relation d'amour  
interdite par l'Eglise catholique romaine,  
et lutte pour l'abrogation  
de la règle du célibat ecclésiastique.*

Dominique Venturini  
8 rue du Serpolet - 84160 Lourmarin  
Courriel : venturinid@wanadoo.fr

<http://plein-jour.eu>

# PJ 26

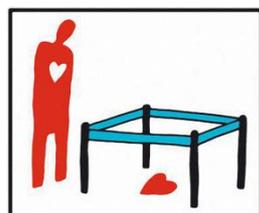
## SOMMAIRE



7



15



17

Edito 1

L'ourse polaire et l'ours brun – « Poème » 2

Compagnes de prêtres unissez-vous – « Si l'amour » 4

Encore un cri 6

Quand l'amour est le plus fort – « Laisse-moi y croire » 7

Renoncer à la prêtrise par amour 9

Engagement pour la vie – « Laisse-moi t'aimer » 10

Entre deux pages 12

Régression 14

Interview de Gabriella – « Femmes » 15

Un Arabe israélien épouse une Palestinienne – « Jusqu'au bout » 17

S'approcher les uns des autres 19

Saga : une théocratie pontificale 20

Des prêtres mariés dans l'Eglise ? 22

Nouvelles brèves 23

Courrier des lecteurs 25

Nous avons lu 27

Dessin de PIEM 28

*"Je crois qu'on ne devient homme  
qu'en prenant conscience que l'humain est à venir.  
Il n'est pas là encore. Il n'est pas tout à fait là.  
Alors, imaginez... le divin !  
Mais au bout du compte, c'est la même chose.  
Pour moi, le divin, c'est un homme accompli.  
Un homme calme, attentif,  
doué de cette chose étrange  
qu'est l'empathie, le pouvoir de faire battre  
dans sa poitrine le cœur de l'autre  
pour en éprouver toutes les rumeurs :  
cet homme-là serait quasiment un ange,  
du moins dans l'instant  
où il est au meilleur de son attention.  
Rien n'est jamais acquis.  
L'humain, c'est un travail à accomplir.  
La nature peut nous aider, un livre aussi,  
et à plus forte raison un amour."*

*Christian BOBIN*

L'été tire à sa fin. Les vacances aussi.

Nous espérons que vous avez pu vous reposer, vous détendre,  
vous ressourcer par des rencontres stimulantes.

Les activités professionnelles vont reprendre pour les uns,  
les engagements au niveau social ou familial pour les autres.

De quoi meubler toute une vie ... !

Cependant, Christian Bobin nous invite à un exercice bien particulier: cultiver l'Empathie.  
Cette graine minuscule logée quelque part dans notre for interne.

Si nous lui offrons des conditions favorables, un germe fragile apparaîtra bientôt.

C'est alors qu'il faut redoubler de soins et d'attentions. Armons-nous de patience !

Elle va prendre son temps... Tout le contraire du rythme endiablé de notre société qui célèbre à tout va des records de vitesse de plus en plus performants. Eloignons-nous de cette agitation.

Contemplant les fleurs des parcs ou des jardins. Elles ne s'octroient que quelques centimètres de plus par jour. Au niveau humain, ne faut-il pas neuf mois à un bébé pour se construire dans le sein de sa mère ? Et quelques années pour devenir autonome ? Et toute une vie pour devenir pleinement humain ! Alors, courage !

Le chantier est ouvert. Mais rappelons-nous :

« L'humain, c'est un travail à accomplir. »

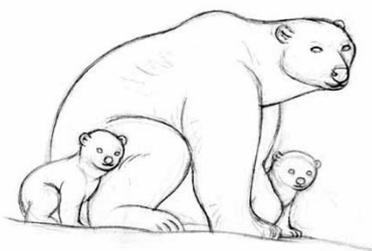
*Dominique*

# L'OURSE POLAIRE ET L'OURS BRUN

Il était une fois une ourse polaire qui avait trop froid sur la banquise et qui s'était expatriée au pays des ours bruns.

Elle savait bien qu'en ce pays, la blancheur de son pelage faisait d'elle un être à part, ni tout à fait le même, ni tout à fait différent mais qui dérangeait.

Elle avait vite appris à grimper aux arbres et pour refuge, elle avait choisi un spécimen gigantesque et sur la plus robuste branche, elle aimait à se réchauffer. C'est vrai qu'elle avait toujours besoin des rayons du soleil pour sécher et faire briller son doux pelage.



De là, elle pouvait surveiller ses deux oursons et d'un œil affectueux elle se félicitait du chemin parcouru pour les mener vers la maturité et l'indépendance.

Par contre, elle regrettait de ne pas partager sa tanière avec un ours mâle et se pardonnait guère de n'être pas la femelle tant recherchée.

De son arbre, elle voyait souvent passer un grand ours brun solitaire. Il lui plaisait mais on disait qu'il ne s'intéressait guère à la gent féminine et qu'il

préférait vivre sans attaches. Pourtant, il devait lui arriver d'être las de ses voyages puisqu'en levant la tête, il fut surpris par ses grands yeux où il voyait, disait-il, des étincelles !

Ce fut une belle histoire : elle aimait quand il refermait ses deux pattes autour d'elle l'entourant de sa tendresse. Il adorait quand elle léchait ses oreilles et tout son corps. Lui toujours sur sa réserve, il se laissait tellement aller qu'elle n'en revenait pas ; quelqu'un l'aimait simplement pour ce qu'elle était.

Elle doutait pourtant constamment : était-ce un moment de lassitude, d'égarement, qui l'avait mis sur sa route ou l'aimait-il vraiment ? Elle était toujours déconcertée quand il partait sans crier gare, la laissant sans nouvelles.

Quand il revenait, elle ne pouvait pas, à ses yeux brillants de désir, à ses baisers si tendres, ne pas croire qu'elle était importante pour lui...

Seulement voilà c'était un ours solitaire, de ceux que même la tentation d'un abri bien chaud n'effleure même pas et, un beau jour, il repartit en quête de miels de toutes saveurs.

Ses doutes avaient-ils eu raison d'elle, de lui ?

C'était la première fois qu'elle se sentait si bien dans les bras d'un ours brun. Il lui semblait que le brun et le blanc s'accordaient à

merveille. Elle se remit à douter : qu'avait-elle de si maladroit qu'aucun mâle ne voulait vivre sur son arbre ? qu'avait-elle qui leur faisait peur, qui lui faisait peur ?

De temps en temps, elle le voyait passer sous son arbre, jamais il ne levait les yeux et de là haut, elle remarquait bien les regards amoureux que lui jetaient les autres ourses et cela lui faisait mal.



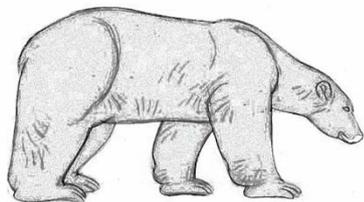
Alors elle grimpeait encore plus haut, pour quêter les rayons de l'astre afin de sécher les larmes qui perlaient sur sa fourrure blanche. Et de là-haut, elle fermait les yeux, en cherchant à comprendre mais les appels de ses deux oursons lui rappelaient sans cesse, qu'elle ne devait pas tomber... jamais tomber.

Malgré ses certitudes, elle est bien tombée de son refuge, quand après une dispute, le bel ours brun a disparu de sa vie. Le regard étrange de celui-ci l'a hantée sans cesse, comme si toutes ces années à s'aimer ne voulaient plus rien dire. Elle se souvient encore de sa propre colère, cette douleur au cœur, ce sentiment d'abandon qu'elle avait déjà tant connu.

La tristesse l'a donc laissée sans force au pied de son arbre et

seules les chansons qu'elle fredonnait régulièrement l'apaisaient un peu...

*« Où ça mène quand on s'aime, ces distances nous éloignent et nous ramènent à nos différences, est-ce que seule la mort nous sépare à jamais... »*



Quelle injustice ! Quelle incompréhension ! Pourquoi lui ? Pourquoi elle ? Pourquoi l'avait-elle tant aimé ? Pourquoi ne pouvaient-ils plus communiquer ?

*« S'aimer pour nous est interdit, Impossible amour, S'aimer pour nous n'est pas permis, Indicible est l'amour C'est ce qu'ils nous auront appris... »*

Tant de questions qu'elle se posait sans cesse. Elle a tout essayé pourtant : les herbes du chimpanzé vaudou, les hululements subliminaux du hibou, les séances hypnotiques du cobra, les visites chez le morse mais en vain et elle s'est repliée sur elle-même, préférant sa tanière à la vie en société.

Elle regrettait tant que ce grand ours brun n'ait pas connu uniquement ses sourires, ses caresses, son humour, sa douceur, sa compréhension et sa féminité. Au lieu de cela il avait connu le pire, ses griffes acérées, ses dents carnivores et ses yeux jaloux qui mettaient à jour sa part d'ombre, témoin de ses peurs enfouies.

Pendant des mois, comme une obsession, elle a rêvé de lui toutes les nuits ; elle croyait le voir à tous les endroits de la forêt ; elle avait une envie irrépressible de le voir, de le toucher, de l'avoir près d'elle

lors de moments douloureux, de flairer sa fourrure pour épancher ses peines.

Et puis hélas ou tant mieux, le temps a passé doucement, elle s'est usé les griffes à essayer de regripper sur son arbre pour se réchauffer à nouveau.

*« Tant qu'on rêve encore, Que nos yeux s'étonnent encore, Rien n'est perdu... »*

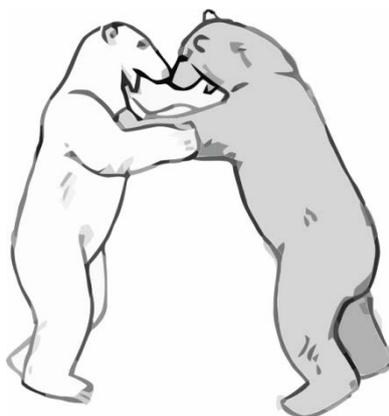
Pugnace, elle a soigné enfin ses plaies ; son pelage est redevenu plus luisant et ses yeux se sont remis à étinceler sur les choses simples de sa vie, même si elle n'a plus de projets qui lui tiennent à cœur.

Elle se tient la plupart du temps à l'abri dans sa tanière qu'elle s'active à aménager avec soin.

*« Etre à la hauteur, De ce qu'on vous demande, Ce que les autres attendent, Et surmonter sa peur D'être à la hauteur... »*

De nouveau en haut de son arbre à se réchauffer avec bonheur, elle espère néanmoins, un jour, apercevoir en bas son bel ours brun venir frapper sans crainte à sa porte. Retrouver leurs discussions, l'humour et savoir que désormais l'amitié prendra le relais pour le meilleur... sans le pire.

Martine



## POÈME

Mon cœur me fait mal  
tellement je t'aime.  
J'ai tellement souffert  
et tant vécu,  
qu'il m'est impossible d'aimer  
sans avoir le cœur serré.  
Parce que je sais qu'un jour  
nous devons nous séparer,  
parce que je sais qu'un jour  
tout s'arrêtera  
et qu'il faudra se quitter.  
Même si c'est  
vers une lumière intérieure  
si forte,  
même si c'est  
pour revivre encore  
plus fort ailleurs,  
même si c'est  
pour s'envoler  
aussi libre que l'air,  
je ne peux m'y soumettre.  
Alors c'est peut-être  
ce risque infini  
qui m'empêche de vivre,  
C'est peut-être  
cette force obscure  
qui te retient.  
Serait-ce plus fort  
que croire en Dieu ?  
Pourquoi ne nous y jetons pas  
corps et âme ?  
J'attends ce jour merveilleux,  
où dans la douleur de mon être,  
je pourrai enfin te dire je t'aime.  
J'attends que tu me consoles  
de ce chagrin inextricable  
qui tisse ma vie au fur et à mesure  
qu'elle avance.  
Je veux pouvoir pleurer et essayer  
de rire dans tes bras.  
Je veux que tu me serres aussi fort  
que tu peux,  
au bout de ta violence  
et de ton être de chair.  
Je veux que tu m'aimes enfin  
en laissant derrière toi  
tout tes freins  
comme autant de chagrins.  
Que ce soit toi qui souffres enfin  
pour me laisser dans la joie,  
et que tu espères sans fin  
repousser nos limites.  
Toi qui as tant prié,  
que tu comprennes enfin  
le sens du verbe aimer !

# COMPAGNES DE PRETRES UNISSEZ-VOUS !

Des "femmes de prêtres" écrivent au Pape.

« Cher Pape François, nous sommes un groupe de femmes de toutes les régions d'Italie (et pas seulement) qui t'écrivent pour rompre le mur du silence et de l'indifférence contre lequel nous butons chaque jour. Chacune de nous vit, a vécu ou voudrait vivre une relation d'amour avec un prêtre dont elle est amoureuse ». Ainsi commence la lettre signée (avec seulement le prénom plus l'initiale du nom ou la ville de provenance, mais dans la lettre recommandée envoyée au Vatican, il y avait un nom et des coordonnées téléphoniques) des 26 femmes qui affirment vivre une relation sentimentale avec un prêtre. Les signataires se définissent comme « un petit échantillon » mais affirment parler au nom de toutes celles qui « vivent dans le silence ».

« Comme tu le sais bien, – peut-on lire dans la missive – il y a eu beaucoup de déclarations de ceux qui sont favorables au célibat optionnel, mais peut-être bien peu connaissent la souffrance dévastatrice à laquelle est soumise une femme qui vit l'expérience forte de l'amour avec un prêtre. Humblement, nous voulons déposer à tes pieds notre souffrance afin que quelque chose puisse changer, non seulement pour nous, mais pour le bien de toute l'Eglise ».

« Nous, nous aimons ces hommes, et eux, ils nous aiment – écrivent les 26 femmes – et le

plus souvent, on n'arrive pas, avec la meilleure volonté du monde, à trancher un lien aussi solide et aussi beau, mais qui cause toute la douleur du « pas pleinement vécu ». Sans arrêt c'est l'alternative : « Je te prends ; je te quitte », qui déchire l'âme. Quand torturés par tant de douleur, on décide de se quitter définitivement, les conséquences ne sont pas moins dévastatrices et les deux partenaires en gardent une cicatrice à vie. Deux options possibles : l'abandon du sacerdoce ou la persistance à vie d'une relation secrète. »

« Dans le premier cas, la situation ardue que le couple doit affronter est vécue comme une très grande souffrance des deux côtés. Nous aussi, les femmes, désirons que la vocation sacerdotale de nos compagnons puisse être vécue pleinement, qu'ils puissent rester au service de la communauté, pour la mission qu'ils ont effectuée avec passion et dévouement pendant de nombreuses années. Revigorés par la force vitale de l'amour que nous avons découvert ensemble, nous voulons les soutenir et les porter dans leur mission. »

« Dans le deuxième cas, bien entendu, si on garde une relation secrète, c'est la perspective d'une vie cachée, avec la frustration d'un amour incomplet qui ne peut pas espérer donner naissance à un enfant en pleine

lumière. Cette situation peut sembler hypocrite : rester célibataire avec une femme réduite au silence à ses côtés. Mais hélas, ce n'est pas rare d'être obligés à ce choix douloureux tant il est impossible de vaincre un amour aussi fort qui plus est, inspiré par le Seigneur. »

Selon les signataires, c'est avec un élan maximum que l'ensemble du service "à Jésus et à la communauté" serait effectué par un prêtre qui n'a voulu renoncer ni à l'amour conjugal ni à son appel à la prêtrise. De plus, il serait soutenu par sa femme et ses enfants. Les 26 femmes sollicitent une audience du Pape « pour porter devant toi, avec humilité, nos histoires et nos expériences, espérant accompagner l'Eglise, que nous aimons tant, vers une voie nouvelle avec prudence et intelligence. » « Merci, Pape François ! Nous espérons de tout cœur que tu bénisses nos Amours, réalisant le désir le meilleur qu'un père veut pour ses enfants : nous voir heureux !!! »

Durant les premiers mois de son pontificat, le pape avait gardé le contact avec Clelia Luro, la veuve de l'ex-évêque Jeronimo Podestá, jusqu'à la mort de cette femme. En 2000, l'archevêque Jorge Mario Bergoglio avait assisté Jeronimo Podestá, évêque marié, sur son lit de mort. Malgré cela, Bergoglio ne s'est jamais exprimé en faveur de l'annulation de la tradition latine du célibat.

Dans son entretien avec le rabbin Abraham Skorka publié dans le livre "Le ciel et la terre", il avait dit : « C'est un thème qui doit être discuté dans le catholicisme occidental, à la demande de plusieurs organisations. Pour l'instant, le célibat reste la discipline requise. Il y en a qui disent avec un certain pragmatisme, que nous perdons de la main d'œuvre. En supposant que le catholicisme devrait revoir le thème du célibat, je crois que ce serait pour des raisons culturelles (comme en Orient), non pas comme une option universelle. »

« Pour le moment – continuait Bergoglio – moi, je suis en faveur du maintien du célibat, avec tout le pour et le contre que ça comporte, parce que ça fait 10 siècles que nous avons plus d'expériences positives que négatives... La tradition a un poids et une validité. La hiérarchie catholique a choisi petit à petit le célibat. Jusqu'en 1100 certains le choisissaient et d'autres, non ! C'est une question de discipline et de foi. On peut changer. Personnellement, moi, il ne m'est jamais passé par la tête de me marier. »

Dans tous les cas, comme il en résulte aussi dans les habitudes de l'Eglise orthodoxe et dans les Eglises orientales en accord avec Rome, il n'a jamais été question de concéder au prêtre une fois ordonné la possibilité de se marier mais seulement d'admettre au sacerdoce, (jamais à l'épiscopat) des hommes déjà mariés.

Andrea Tornielli - Cité du Vatican



# Si l'amour

Frédéric Lerner

La force d'un regard, une main qui vient se poser.  
Un sourire, toute une histoire, un doux parfum au goût sucré.  
Je n'ai plus l'habitude qu'on vienne me frôler, me toucher  
Qu'on m'arrache à ma solitude, à cette vie si bien rangée.

Et si l'amour... Et si l'amour existe encore  
Apprends-moi tout ce que j'ai oublié  
Toutes ces choses qu'on n'ose plus partager.  
Et si l'amour... Et si l'amour existe encore  
Donne-moi l'envie d'y goûter, montre-moi les gestes pour aimer.

Ces tendres attitudes, ces douces façons de parler.  
Ces silences, ces inquiétudes, tout en elle me fait voyager.  
J'aimerais croire qu'un jour je puisse oublier  
Effacer de ma mémoire toutes ces choses qui font renoncer.

Et si l'amour... Et si l'amour existe encore  
Apprends-moi tout ce que j'ai oublié  
Toutes ces choses qu'on n'ose plus partager.  
Et si l'amour... Et si l'amour existe encore  
Donne-moi l'envie d'y goûter, montre-moi les gestes pour aimer.

J'ai si mal d'avoir tant donné, j'ai si mal de m'être trompé.  
On est tellement rien quand l'autre s'en va, que la vie s'arrête là.  
Et si l'amour nous rend plus forts, ne plus aimer, c'est être mort.  
Alors dis-moi, alors dis-moi ces choses-là.

Et si l'amour... Et si l'amour existe encore  
Apprends-moi tout ce que j'ai oublié  
Toutes ces choses qu'on n'ose plus partager.  
Et si l'amour... Et si l'amour existe encore  
Donne-moi l'envie d'y goûter, montre-moi les gestes pour aimer.

Et si l'amour... Et si l'amour... Et si l'amour.



# ENCORE UN CRI

## Communiqué du MOCEOP - mouvement pour le célibat optionnel (Espagne)

Le *Movimiento pro Celibato Opcional* (MOCEOP), qui, depuis plus de trente ans, demande la suppression de la loi du célibat obligatoire pour les prêtres et une Église nouvelle, une Église autre, se joint au cri d'indignation et de souffrance que vingt-six femmes italiennes, compagnes de prêtres, ont poussé dans une lettre adressée au Pape. C'est un cri déchirant qui a parcouru la société et s'est glissé dans le Vatican.

« Nous ressentons la douleur de ces femmes et nous la comprenons, parce que nous, prêtres mariés et nos compagnes, nous avons vécu dans notre propre chair cette situation tellement inhumaine qui consiste à mettre des clôtures dans les champs de l'amour, pour créer ce « tiraillement qui déchire l'âme », comme disent ces dames italiennes.

L'indignation de ces femmes outragées et déçues est retentissante et elle rejoint celle de tant de croyants et croyantes en quête d'une société plus juste et égalitaire.

Nous crions, une fois encore, pour dire que le célibat est une loi injuste, parce qu'elle tue des sentiments et des expériences de vie, des droits humains, libres de demeurer dans le cœur de toutes les personnes, y compris, bien entendu, dans ceux des prêtres et de leurs compagnes,

des religieux et religieuses.

Ce manque de respect envers l'intimité de l'humain, de la part de la hiérarchie ecclésiastique, vient de loin. En effet, l'absence d'un regard honnête à l'égard de l'amour, du sexe, de la corporalité, produit des effets dévastateurs dans les consciences. Mais rien n'est fait. Ils préfèrent se retrancher dans leur « corps doctrinal » et le défendre par-delà les déchirures qu'il inflige dans le corps de leur peuple ecclésial.

Au nom de Dieu, quand va-t-on enfin suivre le principe actif chrétien : la compassion, la tendresse, l'étreinte, la chaleur humaine, qui est à la base de l'Évangile et que réclame si fort le Pape actuel ? Encore une fois, et une fois pour toutes, il faut des gestes qui nous tournent vers l'évangile, qui nous aident à revenir vers Jésus. C'est lui qui doit être le nouveau chemin, le chemin direct de l'Église. Parce que ces problèmes humains ne se règlent pas sur des coups de tête, à grand renfort d'orthodoxie, de main de fer ou de puretés rituelles. *Ces affaires se règlent avec le cœur et en partant du cœur.*

Nous espérons et nous avons confiance que le cri de ces femmes – un de plus dans l'Église – et de toutes les femmes, résonnera dans les consciences de

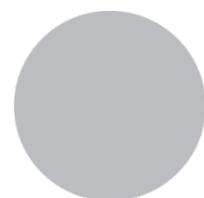
ceux qui décident au Vatican et dans les curies. Qu'ils commencent par s'étreindre et ils permettront aux autres de s'étreindre. Nous avons besoin de nous ressentir, non pas de nous penser, et de subvertir la société ecclésiale en humanité ressentie. Nous attendons la justice et le pardon pour toutes les souffrances infligées.

Esprit de Jésus : Si tu vas à Rome, par hasard, s'il te plaît, fais un petit tour dans les palais du Vatican et souffle très fort pour que s'envolent les feuilles mortes de l'automne et que de nouveaux bourgeons printaniers commencent à repousser, par l'action la plus révolutionnaire qui soit : élever des enfants pour la liberté. Nous te le demandons du fond du cœur, et une grande part du peuple de Dieu, surtout des pauvres, des femmes, des prêtres mariés, des homosexuels, des femmes et hommes divorcés, des théologiens et théologiennes, nous t'en serons énormément reconnaissants. »

Inviato da Christina Moreira



Source : <http://partenia-au-dela-des-frontieres.over-blog.com>



# QUAND L'AMOUR EST LE PLUS FORT...

*"On s'aime. On vit quelque chose de beau, malgré toutes les épreuves de la vie. Qu'on nous laisse tranquilles".* Face à la critique et au mépris que suscite leur histoire auprès de certaines âmes peu charitables, Valérie et Christophe Périchon tiennent à faire passer ce message. Ils se sont unis civilement le 26 avril dernier à la mairie de Marquixanes, *"parce que le mariage était la suite logique de notre histoire"*, confie Christophe.

Une histoire, il est vrai, peu banale puisque ce dernier était prêtre à Vernet-les-Bains quand les deux amoureux se sont rencontrés. Ou, plus précisément, retrouvés. *"En fait, nous étions dans la même classe au collège Saint-Louis-de-Gonzague"*. À l'époque, ils étaient copains. Rien de plus. Puis, chacun a suivi sa voie. Elle, artiste dans l'âme, s'est dirigée vers le monde du spectacle et a sillonné les routes de France au sein d'un orchestre. Mariée une première fois, elle a eu cinq enfants. Lui a d'abord suivi des études de Droit à Perpignan avant de rejoindre le séminaire d'Ars dans l'Ain, puis Rome où il a étudié pendant six ans. *"J'avais toujours été très croyant et mon questionnement est devenu très prégnant quand j'étais à la fac"*. Le jeune homme qu'il est alors se lance *"à fond"* dans sa mission, ses études de prêtrise et ses études de théologie. *"Je sentais que j'avais la vocation de servir Dieu et l'Église"*. Valérie, quant à elle, également très croyante, envi-

sage de devenir sœur, mais les circonstances de la vie l'en dissuadent. Les chemins des deux anciens copains de collège se sont finalement croisés de nouveau grâce au fils de Valérie. Ce dernier intègre les scouts dont l'aumônier est le père Christophe. Pourtant, ils ne se reconnaissent pas tout de suite. *"Quand on s'est rendu compte qu'on se connaissait, il m'a dit : Tu es ma petite Valérie Martinez. Tu es vachement canon. Et c'est objectif parce que c'est un curé qui te le dit"*, se souvient encore, très émue, Valérie.

Depuis, ils ne sont plus quittés. *"Nous avons vécu une sorte d'amitié particulière"*, témoignent-ils. Toujours très proche de l'Église,



Valérie s'investit auprès des paroissiens de Vernet-les-Bains. Elle propose des activités pour les enfants, redonne un coup de neuf à l'institution. *"Ce fut un véritable renouveau, une résurrection. Nous étions tous les deux dans la foi avec l'envie de faire plaisir aux autres"*, reprend le couple d'une seule et même voix. Puis vint le jour où Chris-

tophe se rend compte qu'il est amoureux. Il vit alors *"un véritable combat intérieur"*. Le couple se forme mais le quotidien est loin d'être un long fleuve tranquille. *"On se rapprochait et le lendemain, il me jetait en me disant que ce n'était pas possible. Puis, il revenait..."*. Valérie, elle, lutte contre ses doutes, *"je me demandais si j'allais avoir le courage de tout supporter"*, et les bons conseils de ses proches : *"Fais attention, c'est une passe. Il va te lâcher. Quitte-le avant."* Pourtant, au fond, elle sait. *"C'était une évidence, c'était lui l'homme de ma vie"*.

Parmi la communauté des paroissiens, certains savent mais ne disent rien. Puis, un jour, une lettre anonyme les dénonçant arrive à l'évêché. Christophe est interrogé une première fois. Puis une seconde, lorsqu'un autre courrier mal intentionné arrive de nouveau sur le bureau de l'évêque. *"Je me souviens très bien de ce jour-là. On était le 8 mai 2012. J'ai fini par avouer. J'ai été immédiatement révoqué. Je n'ai même pas pu dire une dernière messe pour m'expliquer auprès de mes paroissiens. Forcément, quand ils ont appris que l'Église m'avait chassé, certains ont cru le pire : que j'étais pédophile"*, regrette ce dernier. Valérie vit également un enfer depuis ce jour maudit : *"Je me fais insul-*

ter en permanence. Par certains paroissiens. Par des inconnus. C'est insupportable. Je n'en peux plus !", lâche-t-elle les larmes aux yeux. Effectivement, que celui qui n'a jamais pêché lui jette la première pierre

Le couple, qui ne s'est pas marié religieusement, ne peut plus entrer dans une église.

"Je me sens encore comme amputé. Il manque quelque chose. Même notre mariage, aussi beau soit-il, a un goût d'inachevé ». S'il a toujours la foi, « je comprends dans ma chair les propos de certains mystiques chrétiens », Christophe Périchon ne se fait plus guère d'illusions sur le comportement et l'esprit d'ouverture de l'Église. Le couple n'a bien évidemment

pas pu se marier religieusement, l'ancien curé n'ayant pas entamé les longues démarches de dispense de célibat. Pire, certains amis prêtres ont pudiquement préféré ne pas venir assister à la cérémonie. Une blessure pour le couple qui aurait aimé être entouré de tous ses proches. « Malgré les désistements, le mariage s'est très bien passé. Nous étions entourés d'amis bienveillants, parmi lesquels d'anciens paroissiens de Christophe », se souvient Valérie. L'Église semble leur avoir définitivement fermé la porte. Impossible pour le couple de se rendre à la messe le dimanche comme il aimerait le faire. « On ne nous reçoit pas », expliquent-ils.

Un rejet très difficile à vivre. Notamment lors des moments clés

de la vie chrétienne que constituent Noël et Pâques par exemple. Christophe compense en suivant la messe à la télévision. Et se bat au quotidien pour faire vivre sa famille. « En un an, j'ai exercé cinq métiers différents. Je suis de nouveau sans emploi et cherche à m'orienter dans le domaine du social ou de la communication ». Il profite également de ce temps libre pour finir la thèse qu'il avait commencée lors de ses études romaines. Une thèse consacrée... au mariage !

Estelle Devic



Article publié dans  
« L'Indépendant »  
le 19 mai 2014

## LAISSE-MOI Y CROIRE

FRÉDÉRIC LERNER

Regarde autour de toi  
Et dis-moi c' que tu vois  
Y a des silences qui ne trompent pas  
Tu peux fermer les yeux  
Faire semblant d'être heureux  
Mais cette vie-là, moi, j'en veux pas

Laisse-moi y croire  
J'ai vu des ombres se faner  
Du sang et des larmes couler  
Il y a tant de souffrances, tant de douleurs  
Tant de colère et tant de peurs  
J'ai vu tous ces regards baissés  
Ces mains tendues, ces poings serrés  
Il y a tant de mépris, tant d'ignorance  
Tant d'egos et de différences

Laisse-moi y croire  
C'est beau quand on y pense  
Laisse-moi y croire  
Donne-nous une autre chance  
Tu sais...

On pourrait tout changer  
Dans ce monde à refaire  
Se battre pour exister  
Ne plus se laisser faire  
On pourrait tous ensemble  
Retrouver le chemin  
D'une vie qui nous ressemble  
Et marcher main dans la main

On pourrait prendre le temps  
De vivre et de s'aimer  
Se dire tout c' qu'on ressent  
Se laisser emporter  
On pourrait oublier  
Tout le mal qu'on s'est fait  
Essayer d'effacer  
Les blessures et les regrets

Laisse-moi y croire  
Qu'un jour tout recommence  
Laisse-moi y croire  
J'ai tant besoin d'une autre histoire

On pourrait s'écouter  
S'accepter, se comprendre  
Apprendre à se donner  
Tout c' qui n'est plus à prendre  
On pourrait partager  
C' qui nous arrive enfin  
Pour ne rien regretter  
Quand la lumière s'éteint

On pourrait tout apprendre  
Comme si on n'savait rien  
Apprendre à se reprendre  
Devenir des gens bien  
On pourrait simplement  
Essayer de s'aimer  
Tout serait différent  
Si on pouvait changer

Laisse-moi y croire  
Qu'un jour tout recommence  
Laisse-moi y croire  
J'ai tant besoin d'une autre histoire

# RENONCER A LA PRETRISE PAR AMOUR

La lettre envoyée au pape François par 26 femmes italiennes qui affirment avoir une relation avec un prêtre, a souligné le problème des ecclésiastiques quittant la prêtrise à visage découvert. « Ce n'est pas facile de donner un nombre exact. Le Vatican a publié des chiffres mais ils ne sont qu'approximatifs étant donné la difficulté d'obtenir des statistiques » dit David Romano, un spécialiste de ce sujet.

L'annuaire ecclésiastique des statistiques que le Saint Siège publie chaque année fournit des chiffres relatifs aux défections des membres du clergé. Ils incluent ceux qui ont quitté pour des raisons autres que le mariage. En 1997, le journal du Vatican, l'Osservatore Romano a calculé que 46 000 prêtres ont quitté en un quart de siècle, entre 1970 et 1995. Mais ces chiffres n'incluent pas forcément les prêtres qui ont quitté mais n'ont rien demandé à Rome.

Selon le canoniste Vicente Mosca, chaque année, à travers le monde, plus d'un millier de prêtres (diocésains et religieux) renoncent à leur ministère. Aujourd'hui, chaque fois que sont nommés huit nouveaux cardinaux, il y en a au moins un qui s'en va. Selon Mosca, il y a plus de 50 000 prêtres dans le monde qui retournent à l'état laïc.

Mauro del Nevo, président de Vocatio, Association italienne de prêtres mariés, n'est pas d'accord. Il pense que ce chiffre est actuellement le double. « En Italie seulement, il y a 8 à 10 000 prêtres mariés et 120 000 à travers le monde » dit-il. Le nombre de prêtres demandant la dispense de la prêtrise a culminé entre 1976 et 1977, grim pant de

2500 à 3000. Aujourd'hui, entre 500 à 700 dispenses sont accordées chaque année. Dans la Province italienne de Caserta, l'évêque de Sessa Aurunca, Antonio Napoletano a nommé un prêtre marié, Giovanni Monteasi, Directeur diocésain du Bureau des affaires sociales et de l'emploi.

Aimer Dieu et simultanément aimer quelqu'un est condamné par l'Eglise catholique. Mais les prêtres qui entretiennent ces relations d'amour existent et il y en a de plus en plus. Ils ont été ordonnés pour servir Dieu et ils ont promis obéissance et chasteté. Mais d'une façon ou d'une autre, la solitude a détruit le meilleur d'eux-mêmes. Des milliers de prêtres catholiques conservent leur foi et veulent continuer à en témoigner. Mais, à cause de cette relation amoureuse naissante, ils sont tourmentés par une espèce de culpabilité, de frustration. Ils ont l'impression de ne plus faire partie de l'Eglise et ils souffrent de cette injustice. Comment une Eglise qui prêche l'amour peut-elle empêcher ses ministres d'aimer ? Comment peut-elle les forcer à vivre une relation sexuelle clandestine et hypocrite ? Beaucoup de ces hommes sont déchirés entre une passion amoureuse et une vocation intense. Entendre leur douleur, leur remords, mais aussi leur joie et leur espoir, exigerait de la part des autorités une réflexion sérieuse.

« Pendant des siècles, l'Eglise a considéré la femme comme un démon tentateur. Mais c'est seulement quand je me suis marié que j'ai été capable de comprendre pleinement le sens de la révélation chrétienne » dit Giovanni Franzoni, écrivain et

théologien de classe internationale et militant actif contre le célibat ecclésiastique. « Il vaut mieux un prêtre marié légalement que des missionnaires dans le Tiers Monde qui, par tradition s'unissent à leurs partenaires » dit l'ancien prieur bénédictin de l'Abbaye de Saint Paul Hors les Murs à Rome, une des dernières figures marquantes encore en vie du Concile Vatican 2. Il s'est dressé contre les positions officielles adoptées par le Saint Siège depuis le référendum sur le divorce jusqu'à la pétition présentée par le Vicariat de Rome, afin d'empêcher le procès de béatification de Carol Woytila.

Carlo Vaj, ex-prêtre, écrivain et psychologue du comportement, considère le « totem » (pouvoir sacré mythique) comme la racine de toutes les souffrances. Et l'Eglise oubliant que le seul commandement de Jésus, c'est l'amour, fait preuve d'une violence maximum. Il juge kafkaïenne, la procédure qu'elle utilise pour exonérer les prêtres de leurs obligations. Un procès dans lequel les droits humains les plus basiques sont violés; par exemple le droit de se défendre ou de choisir librement son lieu d'habitation - et quand la psychiatrie est utilisée comme un instrument de torture.

En 1971, Joseph Ratzinger (encore simple théologien !) prévoyait qu'un jour viendrait où l'Eglise ordonnerait des chrétiens adultes déjà mariés. Mais depuis... la question reste ouverte.

Selon Giacomo Galeazzi  
Vatican City



# ENGAGEMENT... POUR LA VIE

De jeunes tourtereaux sont amoureux. Voilà un sentiment à la fois commun et merveilleux et nous nous en réjouissons. Mais que ce jeune couple se marie « pour la vie » et nous serons plus circonspects car nous savons, surtout à notre époque, toutes les difficultés de la vie à deux dans la durée ...

Un jeune très ouvert et courageux souhaite s'investir pour les autres. Nous admirons sa générosité et son altruisme. Mais qu'il s'engage dans la prêtrise « pour la vie » et nous craignons peut-être pour sa témérité.

Des parents conduisent leur enfant dans les fonds baptismaux. S'il s'agit d'un engagement des parents qui veulent partager leur foi, nous nous associerons à leur fête. Mais que, par ce baptême, l'Eglise engage un bébé « pour la vie », nous nous étonnons de cette mainmise... Même si le bébé devenu adolescent renouvelle par la suite les promesses de son baptême. Quelles promesses ? Pas les siennes évidemment.

Tous signent la bonne foi de leur engagement sur des registres... Mais ne faut-il pas être présomptueux pour s'engager ainsi « pour la vie » à 20, 25 ou même 30 ans ? Or l'intuition spontanée des jeunes générations qui repoussent cet engagement n'est-elle pas plus sage que les règles des institutions ancestrales qui l'imposent « pour la vie » ? ...

Il y a peu, un fils de catholique était baptisé catholique ; un fils

de protestant, baptisé protestant ; un fils de musulman, baptisé musulman ; et personne ne peut ignorer le contexte sociologique de la naissance qui, tout à fait naturellement, insère un nouveau-né dans son milieu. S'il ne s'agit que d'une coutume qui favorise ou facilite l'adoption d'un enfant dans sa communauté, nous l'apprécions bien évidemment. Mais que cette communauté utilise progressivement et au fur et à mesure des siècles son installation sociale pour s'imposer auprès d'une rivale, nous le constatons alors pour le déplorer. Par exemple quand elle consolide son emprise en « ré-

“

Pourquoi un divorcé remarié est-il encore exclu de la communion « pour la vie » ?

Pourquoi un prêtre doit-il encore rester célibataire « pour la vie » ?

”

cupérant » par le baptême, peu après la naissance, les enfants de ses membres... Quand elle demande à un conjoint de se convertir pour que ses enfants soient acceptés... Quand elle impose le célibat à son clergé pour éviter tout démembrement de ses biens par héritage...

Il y a peu, un fils de paysan devenait paysan ; un fils de médecin était orienté dans le monde médical ; un fils de famille nombreuse dans une bonne famille chrétienne était appelé à la voie sacerdotale ! Mais l'amélioration des condi-

tions de vie et l'évolution de la culture, permettent aujourd'hui à chacun d'élargir ses choix. Il est maintenant à peu près admis que la liberté et le respect des choix de chacun sont essentiels pour l'épanouissement individuel. On ne s'étonne pas qu'un fils de médecin devienne pay-san ; on ne s'offusque pas qu'un fils de catholique devienne moine bouddhiste. Et c'est heureux.

Mais des poches de résistances se constituent dans les milieux qui cherchent à conserver – inconsciemment ? – leurs privilèges. Pourquoi les parents sont-ils encore encouragés à baptiser « pour la vie » leur enfant très jeune ? Pourquoi un divorcé remarié est-il encore exclu de la communion « pour la vie » ? Pourquoi un prêtre doit-il encore rester célibataire « pour la vie » ? Sur ces points et bien d'autres la position de l'Eglise catholique est figée alors que le message évangélique est, pour sa part, très accueillant et très ouvert !

Pourquoi ne pas substituer à l'engagement dogmatique « pour la vie » un engagement responsable, progressif, par étapes et par contrats successifs ? Un engagement qui éduque, qui permet de se construire petit à petit, en fonction de son évolution, de ses difficultés, de ses intérêts ou goûts ? Les amoureux pourraient se promettre fidélité, trois ans d'abord par exemple, puis dix ans quand ils accueillent leur enfant pour l'élever ensemble ; les parents s'engageraient ainsi aussi longtemps qu'ils le souhaitent

mais ils n'engageraient jamais leur enfant à sa place ; le prêtre renouvellerait son choix de ministère tous les cinq ans... Au terme de leur contrat, les uns et les autres pourraient le reconduire, le poursuivre, le consolider et le mûrir... Ils pourraient aussi prendre une autre voie sans se renier, sans rompre une promesse, sans être des lâches, sans se culpabiliser d'avoir évolué dans leur cheminement parce qu'ils ne se veulent pas hypocrites, parce qu'ils préfèrent agir sans se cacher...

Que les Eglises imposent leurs règles, on peut ne pas les partager et souhaiter les faire évoluer mais il nous revient aussi de respecter les particularités des différentes communautés. Par contre, comment se fait-il que la société civile laïque, au service du public en général, ait copié aussi servilement les méthodes religieuses ? Pourquoi le mariage civil est-il aussi imposé légalement « pour la vie » ? Actuellement, une fois sur deux au moins, il se conclut par un divorce qui est souvent difficile et toujours douloureux non seulement pour les « ex » mais aussi pour les enfants. Pourquoi ne se consomme-t-il pas d'abord pour un temps limité, avec une durée précisée à l'avance, puis avec un autre temps, le temps de se construire, le temps de progresser, le temps de se respecter et de respecter ses enfants ? Et dans la liberté, dans l'harmonie, pour le bonheur de tous. Et peut-être même, pourquoi pas finalement, « pour le reste de la vie », nous le souhaitons vraiment.

Pascal JACQUOT  
15 mai 2011



## Laisse-moi t'aimer

Mike Brant



Toute une nuit  
Laisse-moi  
Toute une nuit  
Faire avec toi  
Le plus long, le plus beau voyage  
Veux-tu le faire aussi ?

Une hirondelle fait mon printemps  
Quand je te vois  
Mon ciel devient plus grand  
Je prends ta main  
Alors je sens que j'ai pour toi  
L'amour au bout des doigts

La feuille qui grandit a besoin de lumière  
Et le poisson meurt sans l'eau de la rivière  
Aussi vrai que nos corps sont nés de la poussière  
Toi tu es mon soleil et mon eau vive

Laisse-moi t'aimer  
Rien qu'une nuit  
Laisse moi, rien qu'une nuit  
Voir dans tes yeux  
Le plus merveilleux paysage  
Oh oui si tu le veux

Laisse-moi t'aimer  
Laisse-moi t'aimer, toute ma vie  
Laisse-moi, laisse-moi t'aimer  
Faire avec toi le plus grand de tous les voyages  
Laisse-moi, laisse-moi t'aimer, t'aimer.



# ENTRE DEUX PAPES

A peu près tous les mercredis, le pape donne une audience publique. Ce jour-là, la foule était compacte. C'était par une douce matinée d'octobre. Plus d'une centaine de milliers de pèlerins, de touristes et de Romains envahissaient la Place Saint-Pierre. C'était le premier des grands rassemblements que le pape François présidait cette semaine-là, pour une célébration de l'Année de la Foi dans l'Eglise catholique.

Des barrières de bois imposaient un ordre sur la Place. Je me tenais à environ vingt-cinq mètres du pape. En face de moi, deux gardiens du Vatican en habit et cravate blanche, un homme de petite taille et un élégant jeune couple se tenant par la main. Près d'eux, François, âgé de 76 ans, en soutane et calotte d'un blanc immaculé semblait dynamisé par la foule en fête. C'était un homme corpulent au sourire figé. Il lut avec ferveur un petit texte en italien. « Quelle sorte d'amour apportez-vous aux autres ? Nous traitons-nous comme frères et sœurs ? Ou nous jugeons-nous l'un l'autre ? » La multitude était silencieuse, l'écoutant attentivement. Après que François eût parlé, ces phrases furent traduites en plusieurs langues. Des prélats lui approchèrent un fauteuil. Ensuite, ils disparurent et François, accompagné de gardes qui se tenaient à une distance discrète, progressa le long des barrières en saluant le peuple.

Le couple au premier rang pouvait avoir dans les trente ans,

grands, minces et tout de noir vêtus. Différents des autres qui agitaient les mains en criant « Pape François, Pape François ! » Ils se tenaient en retrait. Quand François se tourna vers eux, la jeune femme se pencha en avant avec un air si grave que le pape le remarqua et s'arrêta. Elle avait le visage inondé de larmes. François lui prit la main. Ce qui l'encouragea à lui parler à l'oreille.. Elle murmura quelque chose. François sursauta, se redressa, puis se tourna vers son partenaire. Le pape l'embrassa puis il attira la jeune femme. Ils se tinrent ainsi un moment, le couple étant enveloppé dans les bras de l'évêque de Rome. Alors François plaça ses mains sur la tête du mari dont les épaules fléchirent légèrement. Ensuite, le pape fit un signe de croix au-dessus d'eux et s'éloigna.

Tandis que la foule se dispersait, je m'approchai du couple. L'homme pleurait. Sa femme me dit : « Mon mari a une tumeur au cerveau depuis quatre ans et demi. Il va de plus en plus mal. Nous sommes venus exprès pour cette bénédiction... que ce soit pour un bien physique, émotif, ou spirituel. » Elle me dit qu'ils venaient d'Argentine comme François. « Je me sens très proche de lui. Son apparence, sa voix, tout est près de mon cœur. Mais sûrement pas parce qu'il est argentin. »

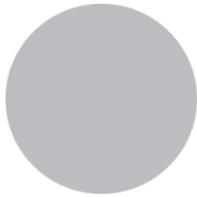
Autrefois, je me suis senti dans le même état d'esprit vis à vis d'un autre pape. C'était en 1960 et j'avais 17 ans. J'ambitionnais de devenir officier dans la Royal

Air Force, comme mon père qui était Général. Mes parents avaient obtenu une audience privée du pape Jean XXIII. Mes parents, ma grand-mère, mes quatre frères et moi, avions emprunté l'escalier Bernin qui conduisait aux appartements du pape dans la cité du Vatican. Mon père était en uniforme avec deux étoiles sur chaque épaule. Ma mère et ma grand-mère s'étaient enveloppées dans des mantilles noires. On nous introduisit dans une petite pièce haute de plafond, aux murs entoilés de rouge. Un trône élevé se tenait au fond. Un monseigneur nous aligna. Puis le pape Jean entra, avec un large sourire, les bras grand ouverts. Il était petit et vigoureux, tout en blanc, bien que ses chaussures soient rouges. Ses yeux pétillaient. Au cri de « bravo », il battit des mains et félicita mes parents pour leur grande famille catholique. Le pape Jean, né Ange Joseph Roncalli en Lombardie, était l'un des quatorze enfants d'un père cordonnier. J'étais un garçon élancé et le pape se hissa jusqu'à mes épaules qu'il fit baisser. Il mit ses lèvres contre mon oreille, sa joue contre la mienne. Je sentais les poils de ses favoris et respirais l'odeur de son savon. Il me parla en italien dans un murmure intime.

Des années plus tard, je considère ma réaction comme naïve. Cependant, dans les bras du pape Jean, je sentis l'étreinte de Dieu. Je n'avais pas du tout saisi la signification du concile œcuménique Vatican II en préparation, pas plus que le ras-

semblement des évêques en quatre sessions entre 1962 et 1965, dans le but de réformer l'Eglise. Mais pour moi, il joua le rôle d'un pivot. Rapidement, j'ai abandonné mon rêve de Royal Air Force, et je suis entré au séminaire pour devenir prêtre catholique. Au bout de cinq ans j'ai quitté le ministère. Mais je n'ai jamais cessé d'être un catholique fidèle à Jean XXIII.

**James Carroll**  
The Newyorker



*Pourquoi ces foules immenses accourent-elles pour acclamer chaleureusement cet homme ? « Papa Francesco ! » Que possède-t-il de plus que les autres ? Le titre autoproclamé de magistère universel ?... surtout l'aura du sacré.*

*Pourquoi ce jeune couple a-t-il franchi les océans pour le rencontrer et lui parler ? L'espoir d'un miracle ?*

*Au plan des idées, ce pape est censé se référer à Jésus, bien qu'il n'ait pas fondé cette Eglise. Mais qu'y a-t-il de commun entre ces deux personnalités ? Le Nazaréen, cet accompagnateur spirituel du tout venant des gens, leur révélait le sens de leur existence pour un meilleur vivre ensemble. Alors que François 1er est un chef d'Etat, et qui plus est, d'un Etat non démocratique. Il est reçu comme tel en grande pompe par les autres chefs d'Etat.*

*Le premier est le guide de ceux qui se veulent disciples de « Sa Voie ». Il respecte leur liberté et stimule leur énergie vitale. Le second loge dans un palais. Doté d'un pouvoir théocratique absolu Il est à la tête d'une institution qui entend régir la vie de tous les hommes. Il édicte des lois, punit les contrevenants. Il a été pendant longtemps chef d'armée, du temps des Etats pontificaux, jusqu'en 1870.*

*Ne sommes-nous pas en pleine confusion ? Accepterons-nous encore longtemps cette situation kafkaïenne ? N'est-ce pas illusoire de vouloir réformer l'Eglise catholique à petites doses ? Pour être fidèle à l'esprit d'origine, c'est un virage à 180 degrés qu'il faut prendre.*

**Dominique**



## Bulletin d'adhésion ou de soutien

*L'adresser à : Plein Jour C/o D. Venturini*

*8, rue du serpolet - 84160 Lourmarin - Tél. 04 90 68 02 30*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. - Fax - e.mail : .....

Je souhaite adhérer à Plein Jour et verse ma cotisation pour un an, soit 15 € (ou plus ! 20 €, 30 €, ...)

Je désire soutenir l'aide apportée par Plein Jour aux compagnes par un don de : ..... €

Je souhaite recevoir des tracts et documents à diffuser. Merci d'avance.

*Chèque à l'ordre de « Plein Jour »*

Date : ..... Signature :

***Notre lutte est votre lutte - <http://plein-jour.eu>***

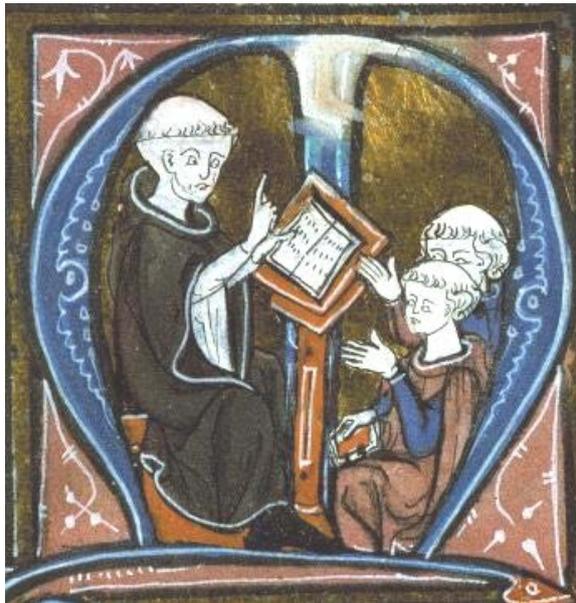
*Vous recevrez entre autres notre bulletin trimestriel dont tous les témoignages sont sur le site*

# REGRESSION

On vante beaucoup la simplicité et le naturel dont fait preuve le nouveau pape François. On lui oppose le côté trop sérieux et savant de son prédécesseur. Enfin, dit-on, un pasteur proche des gens, qui les comprend et parle comme eux !

Il m'est venu la curiosité de lire son exhortation apostolique *Evangelii gaudium* du 24 novembre 2013, qu'il a présentée comme le programme de son pontificat. On y lit des choses tout à fait édifiantes. D'abord qui ne serait d'accord avec cet éloge de la joie ? Mais dès le début on lit une formule oxymorique : « *L'Évangile, où resplendit glorieuse la Croix du Christ invite avec insistance à la joie.* » (§ 5) Allez faire comprendre à un public simple que la Croix, supplice infamant, puisse en tant que telle inviter à la joie !

Mais de toute façon, le pape ne s'occupe pas de contradictions



de fond, pas plus que d'essayer de les résoudre, car il se méfie de toute réflexion critique, et chez lui l'obscurantisme n'est pas loin. Chez le prédicateur en effet il bannit « *des paroles propres à la théologie ou à la catéchèse, dont la signification n'est pas compréhensible pour la majorité des chrétiens.* » (§158)

Le conseil qu'il lui donne est simplement d'entrer en empathie avec les auditeurs, d'agir sur leurs émotions, l'ambiance, la forme de la présentation étant plus importantes que le contenu. Bref, il doit s'adresser à ses auditeurs comme une mère parlant à

son enfant : « *On doit favoriser et cultiver ce milieu maternel et ecclésial dans lequel se développe le dialogue du Seigneur avec son peuple, moyennant la proximité de cœur du prédicateur, la chaleur de son ton de voix, la douceur du style de ses phrases, la joie de ses gestes.* » (§ 140). En effet, « *L'Église est mère et elle prêche au peuple comme une mère parle à son enfant sachant que l'enfant a confiance que tout ce qu'elle lui enseigne sera pour son bien parce qu'il se sait aimé.* » (§139)

Il faut donc rassurer le croyant en le berçant de douces paroles. Plus question de réexaminer ou éclaircir tels ou tels textes et dogmes, qui pourtant auraient bien besoin d'être revisités. Rassure-toi et laisse-toi guider : tu es aimé, et ne t'occupe pas de penser. Ce maternalisme, propre depuis toujours à l'Église catholique et qu'évidemment le pape incarne encore, ne peut qu'infantiliser les fidèles, et les maintenir dans une épouvantable régression.

Michel Théron  
Golias Hebdo n° 336  
Mai 2014



Assemblée générale de Plein Jour

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014**

à Lourmarin (84) – de 9 h à 17 h

chez Dominique : 8 rue du Serpolet – Tél. 04 90 68 02 30

*Venez rencontrer d'autres compagnes et des foyers de prêtres mariés*

---

Merci de vous inscrire auprès de Dominique Venturini ou Jean Combe  
[venturinid@wanadoo.fr](mailto:venturinid@wanadoo.fr) ou [jean.combe34@gmail.com](mailto:jean.combe34@gmail.com)

# INTERVIEW

## GABRIELLA LOSER FRIEDLI



*Présidente de Zöfra, association suisse de femmes en relation avec un prêtre, Gabriella Loser Friedli, est aussi l'épouse du professeur Richard Friedli, ancien religieux dominicain. Elle est interviewée par l'Apic au sujet de son livre « Mon Dieu ! le célibat, un chemin de croix », qui raconte le destin de 28 compagnes de prêtres.*

**Apic :** Les prêtres et les religieux optent pour une vie de célibataire. Comment apparaissent les relations d'amour ?

**Gabriella Loser Friedli :** La plupart de ces relations apparaissent dans une situation de crise. Souvent, la femme cherche une aide auprès d'un prêtre, par exemple lorsqu'elle vit une séparation, lorsque son mari est alcoolique ou quand elle a perdu un enfant. Il s'agit surtout de crises existentielles marquées par une perte ou par la maladie, dans lesquelles la femme cherche une consolation. Si le prêtre doit lui-même se battre contre la solitude ou des symptômes de burn-out, il en faut peu pour qu'apparaisse un sentiment de confiance réciproque. Contrairement à ce que pensent beaucoup de responsables ecclésiaux, il est rare que ce soit d'abord une question de sexualité.

**Apic :** Qu'est-ce qui est le plus difficile pour la femme dans une telle relation ?

**G.L.F. :** D'abord l'isolement. Elles ne peuvent pas parler des éléments essentiels de leur propre vie, ni des difficultés qui y

sont liées. Ensuite leurs nombreuses attentes. Pour le prêtre, les liturgies, la pastorale et les tâches administratives sont toujours prioritaires. Ce n'est que lorsqu'il dispose d'un peu de temps qu'il peut se consacrer à la femme. Du fait qu'elle attend toujours, elle parvient difficilement à mener une vie personnelle.

**Apic :** Et qu'est-ce qui est le plus difficile pour le prêtre ?

**G.L.F. :** L'obligation de se taire. Cela montre au prêtre à quel point les relations sont difficiles à l'intérieur de l'Eglise. Il ne peut pas avoir confiance en son évêque. Et chez les religieux s'ajoute le fait qu'ils ne peuvent pas raconter ce qu'ils vivent à leurs confrères. Culpabilisés par un sentiment d'infidélité. C'est douloureux face à leur propre identité et à l'estime de soi. Ils ont l'impression de duper leurs confrères.

**Apic :** Le fait de devoir se cacher ne peut-il pas parfois renforcer le couple ?

**G.L.F. :** Oui. Cela oblige à se serrer les coudes. Mais à travers cela, apparaissent souvent des relations malsaines. On se protège mutuellement, on n'a pas d'exigences dans la relation, on ne se dispute pas. Souvent, le temps passé ensemble est très limité. Seuls les couples où la femme habite à la cure connaissent un quotidien un peu normal. Lorsque la relation apparaît au grand jour et que l'on peut vivre normalement en couple, on remarque alors que l'on est

dépendant l'un de l'autre dans une proportion malsaine. Le couple doit encore une fois débiter sa construction et travailler intensivement sur sa relation.

**Apic :** Quelles sont les conséquences concrètes pour un prêtre qui reste attaché à sa relation ?

**G.L.F. :** Dans le cas d'un prêtre diocésain, cela dépend beaucoup de la réaction de son évêque. Si l'évêque se montre disponible, manifeste de la compréhension et demande si l'homme aimerait continuer de travailler dans l'Eglise. En cas de réponse positive, l'évêque soutient la démarche de retour à l'état laïc. Redevenu laïc, l'homme pourrait être réengagé au service de l'Eglise. Mais lorsqu'il y a confrontation et que l'évêque ne veut plus rien savoir, il ne l'aide pas. Sans accéder à nouveau à l'état laïc, il n'est pas possible de travailler dans l'Eglise. Il arrive que la demande de retour à l'état laïc déposée par le prêtre à Rome ne soit pas traitée du tout, et même que la réception de la demande ne soit pas confirmée.

**Apic :** Comment réagissent les évêques lorsqu'ils sont mis au courant d'une liaison ?

**G.L.F. :** Lorsque l'évêque sait quelque chose, il doit agir. Il doit retirer la mission canonique au prêtre. Il arrive aussi qu'un évêque dise : "Fais un peu attention. Ne le fais pas ouvertement. Aussi longtemps que tu ne veux pas te marier, ça ira.

**Apic** : Est-il exact que l'Eglise a parfois versé de l'argent pour acheter le silence des partenaires de prêtres devenus papas?

**G.L.F** : Je ne connais qu'un seul cas où un évêque a payé pour un enfant. Mais il l'a fait de façon si habile que nous ne pouvons pas le prouver. J'ai eu connaissance d'une femme qui a reçu 50.000 francs d'un supérieur religieux, à la condition de ne jamais révéler qui est le père de son enfant. Une autre femme a reçu 30.000 francs d'un supérieur, aussi pour acheter son silence. Je ne connais pas d'autres cas.

**Apic** : Arrive-t-il que des prêtres aient des enfants, sans que l'Eglise n'en sache rien?

**G.L.F** : Il existe des prêtres qui ont des enfants et paient une pension alimentaire, sans que l'Eglise ne le sache. Il y a aussi des cas de reconnaissance de paternité qui échappent totalement à l'Eglise. A Fribourg, par exemple, on se rend pour cela auprès du juge de paix. Le prêtre établit avec la mère de l'enfant un contrat dans lequel il reconnaît être le père, combien il paie pour l'enfant et comment est réglé le droit de visite. Si cela correspond aux exigences civiles du droit de pension, le juge de paix signe le document. Nous accompagnons et soutenons aussi des femmes dans le cas

de plaintes juridiques dans les affaires de paternité. Les prêtres peuvent se marier civilement. Nous connaissons les cas de deux prêtres mariés civilement, qui ont des enfants et ont en même temps un ministère de prêtre. Depuis que la publication des bans n'est plus à l'affichage public, c'est devenu possible.

**Apic** : La Zöfra prône depuis longtemps le choix libre du célibat pour les prêtres. Quels pas dans ce sens sont-ils entrepris actuellement, également au niveau international ?

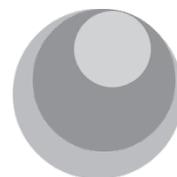
**G.L.F** : Encore dans les années 1990, les évêques affirmaient que les fidèles n'étaient pas prêts à accepter les prêtres mariés. Depuis, des enquêtes montrent qu'en Europe 90% des catholiques peuvent tout à fait s'imaginer des prêtres mariés. Ensuite, par la commission "Evêques-prêtres", nous avons toujours pu exprimer nos préoccupations. Au niveau international, notre prochain pas sera l'envoi d'une lettre au pape actuel. Une session aura lieu à Bruxelles, durant laquelle des représentants des pays européens, du Canada et d'Amérique latine feront un projet de cette lettre.

**Apic** : Qu'attendez-vous de la prochaine discussion avec les évêques, qui se déroulera en juillet ?

**G.L.F** : Tout d'abord, nous souhaitons qu'ils tirent parti de toutes leurs marges d'appréciation. Il pourrait s'agir, en l'occurrence, d'établir un calendrier de réflexion. Parfois, un prêtre a besoin de temps pour éclaircir sa situation, sans que tout ne s'écroule en même temps. Ou alors l'évêque lui procure le temps nécessaire pour effectuer une formation complémentaire en parallèle avec son activité de prêtre, afin qu'il ait ensuite la possibilité de quitter son travail au service de l'Eglise et de changer de domaine professionnel.

**Apic** : Quel a été l'élément déclencheur pour écrire un livre sur ce thème ?

**G.L.F** : C'est un processus qui dure depuis un certain temps. Ces dernières années, plusieurs de ces femmes parmi les plus âgées sont tombées malades ou ont vu leur partenaire mourir. Je me suis demandé : Que vont devenir les histoires de ces vies si ces femmes décèdent ? Certaines ont vécu 40 ans avec un prêtre et, en dehors de la Zöfra ou d'un parent proche, personne ne le sait. J'ai pensé : il serait dommage que ces destins se perdent tout simplement.



# FEMMES

NICOLE RIEU

*Femmes, depuis la nuit des temps qui tracez mon sillage  
Femmes, au cœur plus grand que grand qui s'offre et qui partage  
Femmes de tous les pays, qui luttent ou qui jouent  
Femmes, grâce aux combats desquelles, je viens chanter pour vous*

*Femmes, qui ont donné leur vie, leur ventre et leurs enfants  
Femmes, présentes à tous les maux, au sang des innocents  
Femmes, aux noms effacés du front de l'Histoire  
Femmes, qui n'ont pas respiré les parfums de la gloire*

*Femmes, au destin d'une reine ou d'une paysanne  
Femmes, des sorcières de Salem aux dévoilées afghanes  
Femmes, de Louise à Olympe, Camille ou Lucie  
Femmes, Fanny-Lou, Taslima, Dolores ou Suu Kye*

*Femmes, combien de routes encore et de révolutions  
Femmes, pour qu'ils osent enfin t'ouvrir un Panthéon?  
Femmes, qu'on voile et qu'on viole au nom du plus fort  
Femmes, et puis qu'on déshabille pour vendre plus encore  
Femmes, de rires et de larmes, de soie et de boue  
Femmes, grâce aux combats desquelles, je peux chanter, debout*

# UN ARABE ISRAELIEN EPOUSE UNE PALESTINIENNE

Pour la Saint Valentin, je n'ai qu'une peur : être séparé de ma femme. Ma vie de famille dépend de l'Etat d'Israël et des caprices de fonctionnaires trop zélés. Tant que la loi sur la citoyenneté et l'entrée en Israël n'est pas abrogée, cette peur continuera à nous hanter, parce que l'Etat n'a qu'à la faire appliquer pour nous séparer.

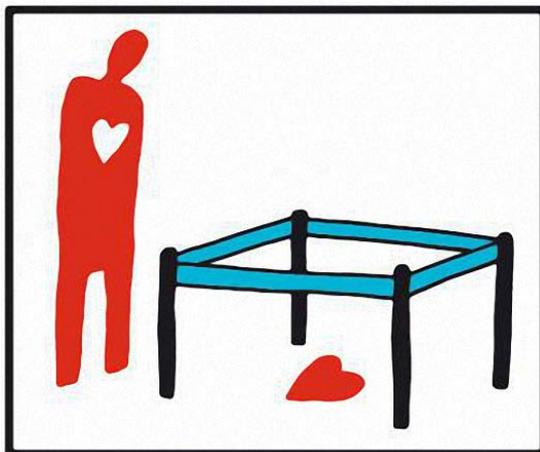
Lana, ma femme vient de Jenine, dans les territoires occupés. Elle est diplômée en Economie de l'université de Naplouse. Notre histoire d'amour a commencé à Jenine en 2002, après la destruction par Israël du camp de réfugiés lors de la seconde Intifada. Lana est venue vivre avec moi en Israël en 2005. Nous avons deux enfants, Adnan, 4 ans et demi, et Yousra, 3 ans et demi. Ma famille est tout pour moi et pourtant notre existence en Israël ne tient qu'à un fil, parce que je n'arrive pas à obtenir la citoyenneté israélienne pour ma femme.

Malgré la puissance de frappe du gouvernement israélien, tant que notre amour vivra, rien ne pourra nous décourager, Lana et moi. Que ce soit sous l'apartheid, en Afrique du Sud, ou dans le Sud raciste aux Etats-Unis, l'amour a toujours été le plus fort. Nous connaissions les risques lorsque nous nous sommes mariés en 2003, la loi venant de passer. Mais nous étions déterminés à ne pas laisser cette loi qui dénie tous les droits aux Palestiniens nous empêcher de nous aimer.

Lana peut rester avec moi à condition de renouveler tous les ans son permis de séjour. Or, ces renouvellements sont soumis à l'arbitraire du ministère de l'Intérieur d'Israël et de ses services de sécurité. Lana ne bénéficie d'aucun droit. Elle n'a pas accès au remboursement des soins de santé, elle n'a ni le droit de travailler ni celui de conduire. C'est une citoyenne de seconde classe.

Lana était une femme indépendante quand je l'ai connue. Elle travaillait depuis quatre ans au ministère de la Santé palestinien à Jenine. Mais aujourd'hui, dans cet Israël qu'on dit moderne, elle est complètement dépendante de moi. Et, au lieu d'être son refuge, notre foyer est devenu sa prison. Elle y est coincée sans aucune perspective de libération. Et c'est, pour elle comme pour moi, une source permanente de frustration. « J'ai le sentiment d'avoir été dépossédée de ma liberté par cette loi raciste, dit-elle. Peu importe l'endroit où je vis, l'Etat d'Israël contrôle ma vie et me refuse tous les droits, pour la seule raison que je suis palestinienne. »

Et nous ne sommes pas les seuls dans ce cas. Il y a des dizaines de milliers d'autres familles palestiniennes victimes de cette loi. Promulguée en 2003, elle interdit aux Pales-



teniens (de Cisjordanie, de Gaza, ou de la diaspora) qui n'ont pas la nationalité israélienne de rejoindre leur conjoint en Israël ou de chercher à obtenir un titre de résidence. Cette loi hostile au regroupement familial ne concerne évidemment que les Palestiniens : 30 000 familles palestino-israéliennes. Près de 130 000 personnes vivent sous la menace d'une séparation.

Des deux côtés de cette frontière arbitraire, de nombreuses personnes vivent déjà séparées de leur conjoint ou de leurs enfants. Elles ne bénéficient d'aucun droit en Israël, et la Cour suprême considère que les faire entrer en Israël et ainsi respecter les droits de l'homme serait « un suicide national » en raison de l'augmentation du nombre d'Arabes en Israël. L'obsession sécuritaire d'Israël assimile tous les membres de la minorité palestinienne et leur conjoint à des terroristes en puissance. Bien entendu, les colons qui commettent des actes de violence ne sont pas soumis à de telles restrictions sur leur vie maritale. La violence israélienne

contre les Palestiniens n'est apparemment pas prise en compte.

Et l'harmonie familiale à laquelle nous aspirons est d'autant plus impossible que nous ne pouvons pas habiter à Jenine. Selon les lois passées après les accords d'Oslo, en 1993, les citoyens israéliens ne peuvent pas vivre ni même se rendre dans les villes palestiniennes qui relèvent de l'Autorité palestinienne. C'est une situation véritablement kafkaïenne. Et la peur de voir notre famille disloquée ne nous quitte jamais – une tragédie dont les familles juives des colonies illégales en Cisjordanie ignorent tout.

Le simple fait de partager mon histoire – qui est aussi celle de milliers d'autres couples – met en danger ma famille. Un seul mot d'un dirigeant mécontent de voir les politiques discriminatoires de son pays révélées au reste du monde, et ma femme repart à Jenine.

Tayseer Khatib  
(Le Courrier International)



# JUSQU'AU BOUT

Frédéric Lerner

*Je sais qui je suis  
Et je sais d'où je viens  
Vous m'le faites bien comprendre  
Je n'suis pas d'ici  
Et pourtant pas si loin  
Mais pourquoi s'en défendre  
Dans ce monde où l'on juge  
Le rang l'identité  
Moi je n'suis pas bien né  
Oui mais c'est ça ma différence  
Ne vous fiez pas aux apparences  
Je me battraï jusqu'au bout  
Je ne lâcherai rien  
Et même si je tombe à genoux  
Même si les autres me disent que c'est la fin  
Je me battraï jusqu'au bout  
Envers et contre les miens  
Malgré les larmes et les coups  
Je serrerai les poings  
Pour aller jusqu'au bout  
Laissez-moi grandir  
Laissez-moi respirer  
Ne vous approchez pas  
Chacun a son livre son dieu pour exister  
Mais laissez-moi le choix  
Dans ce monde où l'on juge  
Avant d'avoir été  
Qu'est-ce qu'on peut vous prouver  
Si vous nous laissez pas la chance  
De pouvoir enfin nous faire violence  
Je me battraï jusqu'au bout.*

# S'APPROCHER

## *les uns des autres*

*Le 11 mars 2012, Imad Ibn Ziaten, jeune militaire français d'origine marocaine, est abattu à Toulouse par Mohamed Merah. Malgré sa souffrance, sa mère, Latifa Ibn Ziaten, crée alors une association au nom de son fils, pour combattre la haine. Elle a accepté de nous partager son combat.*

**Comment avez-vous trouvé le courage de créer l'association Imad ?**

Je n'ai pas pardonné à Mohamed Merah ce qu'il a fait mais j'ai regardé la vie pas facile qu'il avait. Il a manqué de la tendresse de ses parents. Livré à lui-même, il était comme beaucoup de jeunes qui n'ont pas de projet. C'est un drame d'aujourd'hui. Des jeunes sans éducation, élevés sans respect et sans amour, rencontrent des gens plus forts qui les récupèrent et leur font subir un lavage de cerveau. Ils n'ont plus rien dans le cœur et peuvent devenir des machines à tuer.

Créer l'association m'a permis de faire quelque chose et d'être sûre que le nom de mon fils ne soit pas oublié. Je vais de ville en ville, dans les maisons de quartier, dans les établissements scolaires, dans les prisons de mineurs pour rencontrer les jeunes.

**Quelle démarche faites-vous auprès de ces jeunes ?**

Après la mort d'Imad, j'ai voulu aller voir les lieux où Mohamed Merah avait grandi et rencontrer les jeunes de sa cité qui le prenaient pour un martyr de l'islam. Quand ils ont compris qui j'étais, ils se sont tous levés et ont dit « Excuse-moi, Madame ! » Ils m'ont dit que s'ils avaient su que mon fils était musulman, ils ne l'auraient pas tué. Je leur ai dit qu'on a tous la même souffrance, qu'on n'a pas le droit de prendre la vie. À personne. C'est avec ces jeunes-là qu'il faut travailler. On doit avant tout connaître l'autre, ne pas avoir peur d'approcher les uns des autres. J'essaie de participer à un rapprochement entre les peuples : que des jeunes d'ici aillent au Maroc et des jeunes du Maroc visitent la France. Les enfants comme Merah sont perdus, n'ont pas de valeurs, de repères. Ils ne connaissent rien du Coran et déforment l'islam. C'est un combat de longue haleine pour les aider.

**Quel écho recevez-vous auprès d'eux et quel message leur transmettez-vous ?**

Le plus important d'abord, c'est de les écouter. Car ils sont un peu enfermés dans leurs cités.

Et ils ont l'impression que personne ne les aide, ne leur donne leur chance. L'autre jour, j'étais devant un groupe de

cinquante jeunes. Beaucoup de jeunes Français de souche, avec des noms maghrébins. On venait d'apprendre aux informations qu'un jeune de 15 ans était parti en Syrie. Je les ai fait réfléchir « Est-ce que vous pensez à votre vie ? À votre famille ? On souhaite tous la paix. Il faut bouger, trouver des stages, malgré les barrières, du travail » Ils avaient les larmes aux yeux et ils m'ont dit « On est tous des Imad ! Vous nous donnez du courage ! »

**Croyez-vous que les religions aient un rôle à jouer dans ce combat contre la haine ?**

Oui, je crois que les religions doivent aussi s'approcher les unes des autres. Quand les jeunes Marocains sont venus en France, nous avons visité une synagogue et nous avons vu une messe dans une église chrétienne. Les jeunes ont été bouleversés. Nous avons aussi rencontré le recteur Boubakeur à la Grande Mosquée de Paris. Le dialogue interreligieux doit nous apprendre à rencontrer d'autres croyants, à nous respecter et à vivre ensemble malgré nos différences. On est différents et, en même temps, on est tous les mêmes !

Propos recueillis par  
**Anne Reboux**



# SAGA

# GREGOIRE VII et la théocratie pontificale

*La suite de la Saga était prévue sur ce pape Grégoire 7 en perspective du concile de Latran qui a suivi 50 ans après. Mais encore une fois l'actualité nous bouscule.*

L'évêque d'INNSBRUCK en Autriche a rencontré le couple de Martha Heizer et Gert Ehemann pour leur remettre en mains propres un document leur précisant rien de moins que leur **EXCOMMUNICATION** de l'Eglise catholique romaine ! Pour quelles raisons, grand dieu ! Abus sexuels sur mineurs ? Main basse sur le trésor de l'église ? Petit trafic d'argent avec la mafia italienne?... Non, pour ces choses-là on n'excommunique pas ! on s'excuse seulement ! Il s'agit en fait d'avoir accepté de montrer à la télévision une rencontre de chrétiens réalisée, comme très régulièrement, à leur domicile où ils auraient célébré ensemble. Motif donc : usurpation du rôle du prêtre ! Serait-ce un coup bas de la part des opposants au pape François ? On peut s'interroger. Car il s'agit d'une condamnation dite « latae sententiae ». Magnifique invention juridique, pleine d'hypocrisie ! « C'est pas moi, dit le pape ! ». « C'est pas moi, dit l'évêque ! » Alors qui ? « C'est vous qui vous êtes exclus par le fait d'avoir osé faire ce geste réservé aux prêtres ordonnés. »

Je ne reviendrai pas sur les fondements théologiques de cette question ; je vous renvoie au document publié très officiellement par les dominicains hollandais. (Voir le document sur leur Site : <http://www.dominicains.fr/content/download/2529/15173/file/Eglise%20et%20Minist%C3%A8res.pdf>).

A l'origine on a une invitation de Jésus à partager (partage de biens, partage de vie, écoute, compassion, partage des luttes de libération...) signifiée par un repas partagé (mais aussi par l'humble service du seul lavement des pieds chez les

rédacteurs de l'évangile de Jean). On en a fait un rite et un rite figé, qu'un prêtre seul peut présider alors que Jésus a dit à tous ceux qui étaient alors présents (y compris femmes et autres disciples que les fameux 12 symboliques) « Vous referez ces gestes en vous souvenant de moi ». Le signifiant a occulté le signifié ! Le sage montrait l'étoile et l'idiot regardait le doigt, comme l'affirme un dicton. Bref ! Or il se trouve, comme par hasard, que Martha a été élue présidente du groupe international « Nous sommes église » (IMWAC) qui regroupe des organismes réformateurs de toute l'Europe, des USA.... Voilà de quoi faire d'une pierre deux coups. (Voir le Site : <http://www.imwac.net/413/index.php/news/latest-news/308-excommunication-of-dr-martha-heizer>). Vous y trouverez les réactions de plusieurs groupes nationaux dont la France.

Jésus, lui, n'a exclu personne de son environnement, même pas Judas. Jacques Gaillot, lors de sa dernière messe en 1996, dans une cathédrale d'Evreux pleine à craquer, disait : « L'Eglise doit être là pour les exclus, non pour l'exclusion. »

Il faut s'interroger dans cette direction : quelles sont les sanctions qu'a pu prendre cette hiérarchie (non-élue) au cours des siècles, pour imposer ses vues et ses décisions ? Elle en dispose encore aujourd'hui. Quels types de coercition ? Mais je réserve cela pour un prochain numéro !

Revenons à Grégoire 7 (bénédictin, pape de 1073 à 1085) et aux Conciles de Latran (1123 et 1139). Cette période revêt une importance capitale et la règle du célibat s'inscrit dans une volonté de domination pontificale tous azimuts. Chaque décision soi-disant pour le salut de l'église... et de la société a abouti de fait à une augmentation du pouvoir de Rome : suprématie

sur l'Empereur et le pouvoir civil en général, suprématie sur les régions et les états qui formeront les Etats pontificaux, suprématie sur les évêques aussi. Nous allons développer.

Contre l'empereur, Grégoire 7 n'a pas craint d'appeler à la révolte les sujets du Saint Empire romain Germanique en les déliant de tout serment de fidélité vis à vis de l'Empereur Henri 4. « Etant établi que m'a été donné de Dieu le pouvoir de lier et de délier, sur Terre comme au Ciel... Confiant dans ce pouvoir, [...] je conteste au roi Henri, fils de l'empereur Henri, qui s'est élevé avec un orgueil sans bornes contre l'Eglise, sa souveraineté sur l'Allemagne et sur l'Italie, et je délègue tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont ou qu'ils pourraient encore lui prêter, et leur interdis de continuer à le servir comme roi. » Les princes qui réclamaient plus d'indépendance se sont rapidement engouffrés dans la brèche. Notons au passage que, quelques siècles plus tard, au 16ème, les princes allemands se rebelleront contre l'Empereur Charles Quint en passant au protestantisme dont ils assureront le succès. Cela leur permettra au passage de refaire passer les églises sous leur contrôle, de réduire les compétences du clergé et de saisir ses biens. Tout en brandissant l'étendard de la vertu, ils dénoncent cette église qui possède d'immenses biens fonciers, soit le plus souvent 20 à 30 % des terres cultivables, ce pape qui peut lever des impôts réguliers ou exceptionnels dans tous les pays d'Occident, et ce clergé où les fidèles voient trop de fils de prêtres devenir prêtres, trop de clercs s'enrichir aux dépens des laïques, trop d'évêques vivant comme des grands seigneurs. Sans parler de la lutte menée peu après par l'Empereur Frédéric Barberousse contre le Pape Alexandre 3 dès 1152 que les historiens ont baptisé

« Lutte du sacerdoce et de l'Empire ».

(Rappelons que Grégoire 7 est mort en 1085 seulement, et en exil, soit moins de 70 ans avant !) La « réforme grégorienne » semble relever de l'histoire ancienne !

En second, volonté de suprématie sur les régions et les états qui formeront les « Etats pontificaux ». Leur origine se fonde sur un document appelé donation de l'Empereur romain Constantin. En 335, celui-ci aurait cédé au pape Sylvestre 1er toutes les provinces de l'Occident.

Le successeur de l'apôtre Pierre prend la stature d'un chef temporel ! Surprenant, non ? ! Jésus ne disait-il pas : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Or ce document est un faux, probablement fabriqué par la chancellerie pontificale elle-même au 8ème siècle ! Il apparaît seulement lorsque Pépin le Bref, père de Charlemagne, et fondateur de la dynastie des carolingiens, rend le pape Nicolas 2 propriétaire de territoires appartenant précédemment au pouvoir de l'empereur de Byzance (d'où leur nom : Exarquat de Ravenne) mais reconquis par Pépin sur les envahisseurs lombards à la demande de ce même pape. Grâce à ce faux document, le Pape se donnait théoriquement le droit de conserver ces territoires. En contrepartie (je te donne mais tu me donnes !) le pape authentifie le droit de Pépin d'être reconnu comme chef des Francs, premier roi carolingien, et le sacre en 754 avec l'huile sainte, reléguant ainsi les mérovingiens au fossé de l'histoire et faisant aussi échapper la nomination du roi aux seigneurs. Grâce à l'onction, il fait de lui un roi « de par la volonté de Dieu », formule qui perdurera pendant 1100 ans !! Il a ainsi sacralisé la fonction. Grâce à ce faux et malgré la revendication de Byzance, le Pape conservera ces territoires sous son autorité. Ils lui servirent de protection rapprochée. Ils furent aussi source de grands profits ! Malheureusement ce faux a joué un grand rôle dans la rupture avec

Byzance et l'Eglise orthodoxe qui se formalisera en 1054, peu de temps avant l'arrivée de Grégoire 7 en 1073.

La réforme grégorienne déclarera authentique ce faux et l'utilisera comme argumentation pour montrer la suprématie du pape. Mais Grégoire 7 ne s'en contente pas. Il veut étendre le « Patrimoine de Saint Pierre ». Dès son arrivée au pouvoir en 1073, il réclame aussi la Corse, la Sardaigne et même l'Espagne, la Saxe, la Hongrie. Et il réclame à la France le paiement du denier de Saint Pierre. On est plutôt surpris de voir ce pape, si préoccupé d'une église retrouvant à l'avenir toute sa pureté, revendiquer pour lui-même cet accroissement de pouvoir temporel ! Il est vrai qu'il y avait à la clé beaucoup d'argent à récupérer ! Le Saint-Siège se retrouve à la tête d'Etats vassaux qui doivent lui verser un impôt foncier, le cens annuel. Il s'agit des principautés normandes d'Italie du sud, du comté de la marche d'Espagne au sud de la France, du comté de Viennois en Provence, et de principautés situées à l'est, dans les régions des côtes dalmates, en Hongrie et en Pologne.

Par contre on n'a jamais entendu dire que les habitants des régions concernées de ces Etats dits pontificaux aient été plus chrétiens que d'autres ou plus satisfaits de leurs conditions de vie ! Mais comme il s'aperçoit que ses prétentions commencent à lui attirer des ennuis avec les grands, il recentre son action sur la lutte contre le nicolaïsme (le fait pour un homme d'église de vivre en couple avec une femme) et la simonie (achat ou vente de charges ecclésiastiques), objectifs apparemment plus à sa portée ! Ce qui suscitera les rebellions dont nous avons parlé précédemment.

Les Etats pontificaux dureront jusqu'en 1870. Plusieurs batailles opposeront les troupes pontificales, les zouaves, aux soldats du Risorgimento. L'unité italienne aboutira grâce à Garibaldi et au Roi Victor Emmanuel 2 contre la volonté

de Pie 9, le pape du Syllabus antimoderniste. Les troupes italiennes entrent à Rome le 20 septembre 1870. Les évêques français et allemands s'en vont : c'est la guerre ! Le 1er Concile du Vatican est obligé de s'interrompre *sine die*.

En troisième, suprématie sur toute l'église et notamment sur les évêques. Un archevêque allemand écrit à un autre évêque au sujet du pape Grégoire : « Cet homme dangereux veut commander aux évêques comme s'ils étaient ses employés ; et s'ils n'accomplissent pas tout ce qui leur est ordonné, ils sont convoqués à Rome ou sont déposés sans jugement. » Après l'épisode de Canossa, qui se termina comme on l'a vu par un compromis, l'Empereur continue, comme si rien ne s'était passé, de nommer les évêques sur le territoire du Saint Empire qui, du nord au sud, englobe l'Allemagne et le Nord de l'Italie jusqu'à Rome. On assiste alors à une valse incessante des sièges épiscopaux. Ainsi Grégoire bannit tous les évêques d'Italie du nord. En réaction, Henri 4 fait déposer tous les partisans de Grégoire lors d'une réunion où il convoque 3 archevêques et 16 évêques qui lui sont favorables ! En 1080 l'Empereur fait même déposer le Pape Grégoire par une assemblée réunie à Brixen et il met à sa place l'archevêque de Ravenne qui prend le nom de Clément 3 ! Il y a donc deux Papes. D'ailleurs on compte bien souvent aussi pour un même évêché deux évêques, l'un nommé par Henri 4, l'autre nommé par le pape ! Il règne une grande confusion dans le monde catholique.

La réforme grégorienne, qui se voulait réforme de l'église, devient un combat idéologique et politique mené d'un côté par les partisans d'une théocratie pontificale centralisatrice et de l'autre par ceux en faveur de la préservation d'une autorité civile impériale forte. Les successeurs devront user de plus de diplomatie !

Jean ■■■

# DES PRETRES MARIÉS DANS L'ÉGLISE

*Vu par l'artiste Maupal, François a fait poster cette œuvre sur son compte Twitter par le Vatican.*

« Il y a vraiment un problème, mais il n'est pas majeur. Cela prendra du temps mais il y a des solutions et je vais les trouver ». En lâchant ces quelques mots sur le célibat des prêtres catholiques dans les colonnes du quotidien italien *La Repubblica*, le 13 juillet, le pape savait qu'ils feraient leur effet. Le sujet est brûlant et symbolise pour beaucoup – surtout hors de l'institution – l'archaïsme et l'inflexibilité de l'Église.

À l'heure où l'Église anglicane d'Angleterre se prépare à l'ordination de femmes évêques, le retour du mariage des prêtres pourrait avoir l'air d'un bouche-trou d'été – d'un marronnier, en jargon journalistique – si ce n'était le pape François lui-même qui avait remis le sujet sur le tapis. Bien sûr, le communicant en chef du Vatican, le père Federico Lombardi, est monté au créneau pour démentir sans les démentir tout à fait les propos du Saint-Père, au prix de circonlocutions peu convaincantes autour de l'interprétation erronée qu'en aurait faite Eugenio Scalfari, fondateur (nonagénaire) du quotidien.

N'empêche, en quelques semaines, le populaire pape argentin a évoqué deux fois la question, la première en juin, devant plusieurs journalistes auxquels il avait rappelé, à juste titre, que « le célibat des prêtres n'est pas un dogme ».

Le nouveau numéro deux du Vatican, Mgr Pietro Parolin, qui a pris ses fonctions de secrétaire d'État

du Saint-Siège en octobre 2013, avait déjà admis, quelque temps auparavant mais alors qu'il connaissait déjà ses futures fonctions, que l'Église pourrait évoluer sur la



question et évoqué l'hypothèse de « certaines modifications ».

L'historien Philippe Levillain, interrogé alors par *Le Figaro*, précisait déjà qu'il s'agissait d'une « règle de discipline, établie au deuxième concile du Latran en 1139. Il interdit le mariage des prêtres, prône le célibat, la chasteté et la continence. Mais les apôtres, notamment Pierre, étaient mariés. » « La raison en était simple : faire en sorte qu'il n'y ait pas d'héritiers des prêtres et préserver le patrimoine de l'Église. La règle du célibat s'est durcie au fil des siècles pour devenir presque un dogme au XIX<sup>ème</sup> siècle », ajoutait-il.

Il est peu probable, vu la gêne suscitée par les propos du pape, que la question soit tranchée très rapidement – mais qu'est-ce que la rapidité dans une institution bimillénaire ? –, cependant les indices se multiplient, d'autant que,

comme le rappelle le vaticaniste Andrea Tornielli, le pape François a été très proche, alors qu'il était archevêque de Buenos Aires, de l'évêque argentin Jeronimo Podesta qui avait renoncé à la prêtrise pour l'amour d'une femme.

La question est pourtant d'une grande actualité si l'on en croit la Fédération européenne des prêtres catholiques mariés, qui milite pour l'abandon du célibat obligatoire et affirme : « Plus de 100.000 prêtres catholiques, partout dans le monde et quelles que soient les cultures – soit un quart des effectifs – se sont mariés et ont été forcés de quitter leur ministère ».

Notre époque pressée voudrait, bien sûr, une solution radicale, d'autant qu'en dehors des clergés catholique et bouddhiste, toutes les autres grandes religions admettent le mariage des prêtres, y compris certaines Églises chrétiennes dépendant du Vatican, comme les coptes ou une partie des anglicans, ralliés à Rome pour protester contre l'ordination des femmes. L'affaire est assez grave pour susciter un schisme aussi sérieux que celui de la Réforme protestante dont le mariage des prêtres était l'une des revendications. Le sujet mérite donc réflexion dans une Église pas encore réconciliée avec les traditionalistes révoltés par les décisions de Vatican II dans les années 1960.

Yves Carroué



# Nouvelles brèves

Nous avons vécu une autre première fois: Madame Florence Robine est devenue Directrice générale de l'enseignement scolaire au Ministère de l'Education Nationale. En avez-vous entendu parler ???

Pourtant c'est bien la première fois que cette responsabilité est confiée à une femme, une femme dont l'ambition est "*d'amener les jeunes au maximum de leurs capacités*". Une femme qui prend en charge la refonte de l'Éducation Nationale, une responsabilité qui n'avait jamais été confiée à une femme.

---

Syrie : Razan Zeitouneh, l'âme volée de la révolution



Elle a été kidnappée par les jihadistes comme la révolution syrienne dont elle incarnait le courage. Razan Zeitouneh, avocate de 36 ans, opposante laïque au régime de Bachar al-Assad, avait rallié le soulèvement dès les premières heures. C'est grâce à elle et à ses camarades des comités de coordination que l'écho des premiers massacres perpétrés par le régime était parvenu jusqu'à nous. Ce qui lui avait valu, avec quatre autres militants du printemps arabe, le prix Sakharov des droits de l'homme en 2011. Malgré la métamorphose de l'insur-

rection en guerre civile et le poids grandissant des islamistes chez les rebelles, Razan Zeitouneh demeurerait fidèle à son combat : non à la dictature, non au fanatisme qui rivalisait d'horreurs avec lui. L'avocate vivait en pleine zone rebelle, à Douma, dans la banlieue de Damas. Elle continuait à témoigner sur les souffrances de la population assiégée. Mais cette passionaria dévoilée était directement menacée par les extrémistes : un groupe armé l'a enlevée le 10 décembre avec son mari et deux de ses camarades. Une poignée de justes trahis par le fanatisme.

Martine Gozlan ■■■

---

Soumia Salhi

Syndicaliste et militante de l'Association pour l'émancipation de la femme, évoque, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, la lutte du mouvement féminin pour les droits des femmes.



*Il y a 30 ans, alors que le pays était dirigé d'une main de fer par le parti unique, des féministes ont réussi à manifester dans la rue contre le code de la famille qui était en débat à*

*l'APN. Que sont-elles devenues aujourd'hui ?*

A dire vrai, nous étions quelques dizaines devant l'APN en 1981. L'appui des moudjahidate nous a évité la répression. Nous étions quelques poignées dans les quatre grandes villes. Les années 1980 ont vu les luttes féministes s'articuler autour de mesures discriminatoires et de textes de loi qui tentaient de brider les élans d'émancipation des Algériennes. Ces premières formes d'organisation ont vu le jour dans l'université algérienne à travers des comités de lutte, des activités d'étudiantes, des groupes de travail et de parole. Résultat de la scolarisation massive, cette catégorie de femmes, alors jeunes et qualifiées, revendiquait sa citoyenneté par l'accès aux études, au travail, aux droits juridiques et à la pénalisation des violences. La revendication de l'égalité était donc minoritaire dans la société; elle était confinée dans des cercles restreints qui commençaient à rompre le silence. Les femmes libres de leurs mouvements étaient peu nombreuses. Aujourd'hui, la cause des femmes a acquis une légitimité telle qu'elle s'est étendue à toutes les sphères de la société. Maintenant, il y a de nombreuses femmes dans les administrations, dans la presse, à l'université... La sensibilisation à la cause des femmes s'est étendue à de larges secteurs malgré la décennie islamiste.

Salima Tlemçani ■■■

## Antje Jackelen, première archevêque de Suède.

Une femme évêque ou archevêque ? On croit rêver ! C'est pourtant exact, mais dans l'Eglise Luthérienne ! Antje Jackelen est de plus la première femme à la tête de l'Eglise luthérienne de Suède. Elle a été élue à ce poste de responsabilité en octobre 2013 et intronisée dimanche 15 juin 2014 à la cathédrale d'Uppala, en présence de la famille royale.



*Très lentement, mais sûrement, les talents féminins sortent de l'ombre !!!*

### Femmes Soldates

Salomé, Clarisse, Gentille, Jocelyne ou Séraphine sont des soldates. Certaines combattent dans les nombreuses milices du Kivu, d'autres dans les Forces armées de la République démocratique du Congo. Quitte parfois à devenir bourreau après avoir été victimes : 500 000 femmes ont été violées depuis qu'a débuté la guerre dans cette région frontalière du Rwanda et de l'Ouganda, il y a vingt ans. Près de 6 millions de personnes ont trouvé la mort.

Tout a commencé en 1994 au moment du génocide au Rwanda. Des milliers de réfugiés affluent dans le nord du Kivu. Beaucoup sont armés. Les pillages se multiplient.

Comme les viols qui sont devenus une arme de guerre pour terroriser les populations. Des civils congolais montent alors des groupes armés pour se défendre. Des milices qui ont fini par se faire la guerre et par commettre des exactions contre leurs compatriotes. Le Congo est riche en minerais : or, diamant, cobalt, qui suscitent les convoitises et ne servent qu'à entretenir le chaos. Un chaos que le gouvernement tente de maîtriser en engageant de plus en plus d'anciens rebelles dans l'armée régulière. Parmi eux, de nombreuses femmes. Leur engagement a souvent tenu à un désir de venger le meurtre de proches, doublé du besoin de se sentir protégées et d'agir plutôt que d'attendre d'être agressées. Certaines, depuis vingt ans, se disent fières de se battre « au nom de Dieu » pour ramener la paix dans leur pays. Elles font preuve de courage, de ténacité, de témérité. Au Kivu, les mariages restent arrangés, la polygamie perdure, les mères abandonnées par leur conjoint sont légion. Prendre les armes, c'est aussi devenir un peu l'égal de l'homme.

Sylvie Vêran Nouvel Observateur



### Nasrin Sotoudeh

*Née en 1963, cette avocate iranienne est spécialisée dans la défense des droits de l'homme.*



*Elle a représenté des militants de l'opposition emprisonnés*

*après le soulèvement populaire de 2009, des mineurs encourant la peine de mort, des femmes et des prisonniers d'opinion. Elle a été arrêtée en septembre 2010, accusée de propagande et de conspiration portant "atteinte à la sûreté nationale", placée en régime d'isolement et condamnée à six ans de prison. Nasrin Sotoudeh, qui a deux enfants, a été libérée en septembre dernier après une vaste campagne internationale.*

**Lauréate du Prix Sakharov par le Parlement européen** pour la liberté de l'esprit en 2012, elle a écrit aux prisonniers politiques de la prison d'Evine, récemment visés par un raid sauvage des autorités iraniennes.

Celle qui a été emprisonnée plusieurs années pour avoir défendu les opposants, s'est exprimée pour la première fois depuis sa libération. Elle s'est adressée à ses codétenus et aux militants iraniens des droits de l'homme pour louer leur courage et a déclaré que "l'opinion publique demande un suivi précis et un éclairage sur l'ampleur de cette catastrophe et l'identification de ses auteurs et commanditaires". S'adressant à la dictature théocratique au pouvoir en Iran, elle a mis en garde ses dirigeants pour cesser leur frénésie criminelle : **"Étudiez un peu l'histoire ! Tout ceci a déjà été essayé. Cela n'a abouti à rien »**

Eugène Varlin  
(article paru dans Cafébabel)



# COURRIER DES LECTEURS

Je profite de ce « mot » pour vous faire part de quelques réflexions.

Vous faites un travail formidable pour aider les prêtres à pouvoir vivre leur sacerdoce tout en étant mariés. Comme je l'ai dit, j'ai quitté le chemin du sacerdoce avant l'échéance parce qu'à l'époque (1954) je ne voyais pas la possibilité de sortir de la contrainte du célibat autrement qu'en quittant tout pour mener une vie laïque et donc en refaisant une vie professionnelle.

J'ai cependant continué à réfléchir à ce problème et c'est pour cela que j'ai été heureux de découvrir votre action. Mais en fait je me pose la question de savoir s'il est vraiment nécessaire qu'il y ait des prêtres pour que l'Eglise transmette le message de Jésus. Ce doit être la fonction de chaque Chrétien baptisé. Les protestants l'ont compris et se contentent d'une organisation ordinaire qui met en œuvre les possibilités de chacun, pasteur, (homme ou femme), théologien, etc.

Le livre du théologien allemand Eugène Drewermann « Dieu Immédiat » l'explique d'une manière toute simple. Nul besoin de l'intermédiaire du prêtre (et tout son attirail, messe, confession...) pour être en relation

avec Dieu et mettre en pratique le message de son Fils : Aimer Dieu de toutes ses forces et le prochain comme soi-même.

*François Kerboul*



Encore un grand merci pour la journée du 7 juin à Paris !

J'en retiens d'abord l'immense souffrance de ces femmes et de ces hommes qui se heurtent à cette maudite règle du célibat. Les solutions adoptées par chacun et chacune sont toutes des pis-aller... parce qu'on est contraint de se défaire de la meilleure partie de soi. L'Eglise hiérarchique ne se rend pas compte du poids qu'elle fait peser sur certains et certaines... Les seules solutions seraient l'abolition de cette règle ou l'abolition de la « caste » des prêtres.

Depuis 1979, les prêtres que j'ai vu défiler sur ma paroisse ont tous eu une « histoire d'amour » plus ou moins connue, plus ou moins avouée. La réalité est là. Mais la hiérarchie ne veut pas voir la réalité : tout être humain bien vivant, un jour ou l'autre, connaît l'amour. Parce que c'est inscrit tout au fond de notre nature... divine.

Mon bien-aimé me dit « Les choses changeront mais nous serons morts... » C'est très dur cette impuissance dans le combat pour la justice !

Un grand merci à Yves qui m'a ouvert des horizons nouveaux par rapport à l'interprétation des Ecritures.

L'Association Plein Jour est très utile. Elle permet d'abord de partager la souffrance. Et je crois que la goutte d'eau qu'elle verse dans un océan d'incompréhension, nous conduira vers un avenir meilleur.

*Marie-Françoise*



Merci, Dominique, de m'avoir expédié le dernier numéro de la Revue qui m'a particulièrement intéressée.

D'une manière générale, sur la forme, la nouvelle présentation est agréable et claire. Grâce au sommaire bien répertorié. Sur le fond, le contenu est éclectique et riche dans sa diversité. Outre les récits personnels toujours émouvants parce qu'empreints de vérité et d'authenticité, s'intercalent de nombreux thèmes d'actualité tout à fait valorisants. Merci donc pour ce

bon et grand travail de recherche.

Tu trouveras ci-joint divers articles, notamment une lettre ouverte à Benoît XVI lors de son élection, écrite par le très connu Patrice Gourrier, sur le célibat optionnel.

*Lysiane*



Désolé, je ne serai pas à la réunion de Paris, je vous y souhaite le succès que vous en attendez.

Je voudrais souligner le sentiment de ceux qui, comme moi, soutiennent votre action, tout en n'étant pas directement concernés.

En effet, à Paris, seront en majorité, des prêtres et des femmes dont la loi romaine a brisé la vie.

Vous êtes des "actifs" si j'ose dire alors que ceux qui vous soutiennent sans être ni prêtres, ni leurs épouses, ni leurs "marginales" se sentent un peu comme la mouche du coche de la fable.

Je comprends que les personnes qui ont tant à dire, à crier leur colère, à demander aide, soutien et secours puissent se demander ce que nous venons faire au milieu de leur tourments personnels.

Je voudrais qu'ils comprennent que, comme eux, nous nous élevons contre la loi inique du célibat des prêtres. Ces prêtres et ces femmes sont nos sœurs et

nos frères et nous sommes à leur côté pour évoluer vers la liberté.

L'autre raison importante de notre action est de favoriser l'ordination des femmes. Les vocations se font rares, interdire la prêtrise aux femmes est, non seulement un mépris qui est fait à leur état de femmes, comme des sous-humains indignes de la prêtrise, mais c'est se priver de compétences que les hommes n'ont pas.

C'est aussi un apport, un complément aux vocations masculines en baisse.

Pas demain, mais tout de suite, avant qu'il ne soit trop tard.

Cela marche très bien chez nos "cousins" protestants, anglicans, orthodoxes, pourquoi pas chez nous ?

*Denis*



### **Condamnée à mort pour apostasie**

Un tribunal de Khartoum a condamné, le jeudi 15 mai, une chrétienne soudanaise à la peine de mort pour apostasie, malgré les appels des ambassades occidentales à un respect de sa liberté religieuse. Le juge chargé de son dossier l'a condamnée à la peine capitale par pendaison. Meriam Yahia, 27 ans, enceinte de huit mois, est actuellement détenue avec son fils de vingt mois, selon Amnesty International qui a demandé sa libération immédiate. Le juge n'a

pas répondu aux appels à la clémence, lancés en début de semaine par les ambassades des Etats-Unis, du Canada, de Grande Bretagne et des Pays Bas. Dans un communiqué, ces chancelleries avaient demandé aux autorités judiciaires de gérer le cas de Meriem « avec compassion ». Elles avaient appelé le gouvernement du Soudan à respecter le droit de changer de foi ou de croyance. Le juge n'a pas pris en compte non plus l'état de la jeune femme qui est enceinte de huit mois, et qui est déjà mère d'un petit garçon d'un an et demi, détenu avec elle. « Nous vous avons donné trois jours pour abjurer votre foi mais vous avez insisté pour ne pas revenir à l'Islam. Je vous condamne par pendaison. » C'est par ces mots que le juge a rendu son verdict ce jeudi matin. Meriam a également été condamnée à 100 coups de fouet pour « adultère ». Une autre accusation qui, selon Amnesty International, reposerait sur son mariage avec un chrétien du Soudan du Sud.

*Transmis par Clément Boursin  
(ACAT France)*



# NOUS AVONS LU



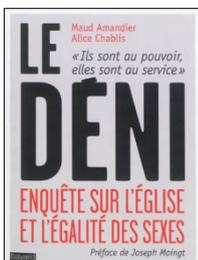
## « Être frère, rester père » de Pascal Vesin

Ordonné prêtre en 1996, Pascal Vesin aurait pu rester dans l'anonymat, si en mai 2013, alors qu'il exerce son office à Megève en Haute-Savoie, il n'avait été brutalement excommunié et démis de ses fonctions par sa

hiérarchie. Pour quel motif ? Le seul et unique d'être membre de la franc-maçonnerie. « Inconciliable, inconciliable » seront les seuls mots d'explication, que le sous-secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi (l'ex-Inquisition) voudra bien lui lâcher. C'est toute la vie de Pascal Vesin qui bascule alors.

Dans cet ouvrage il raconte comment sa quête de spiritualité, et son désir d'œuvrer pour les autres l'ont amené à devenir prêtre et un peu plus tard en 2001 à être initié au Grand Orient de France. « Foi et raison ne sont nullement incompatibles » aime-t-il à souligner.

Un témoignage chargé de sens, et dans lequel l'ex-père Pascal exprime sa colère vis-à-vis d'une Eglise figée dans ses principes, à rebours des aspirations de son temps : « Le Dieu auquel je crois me permet de ne pas rester prisonnier de la religion ». Incompréhension aussi : « Franc-maçon ? Bon sang, c'est pire que d'être pédophile ou nazi ». Entre liberté de conscience et soumission, Pascal Vesin a choisi. Un livre-choc qui apporte sa pierre, sur le terrain d'un dialogue nécessaire entre l'Eglise catholique et la franc-maçonnerie.



## « Le Dénier. Enquête sur l'Eglise et l'égalité des sexes » de Maud Amandier et Alice Chablis

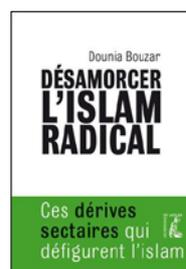
Pendant des siècles, le rapport entre les sexes au sein du christianisme a été asymétrique, le

féminin étant défini comme le complément et l'aide du masculin. L'idéal de la Vierge Marie et son contre-modèle Eve, première femme pécheresse, ont assigné aux femmes les rôles de mère et de servante ; ce qui a conduit au déni de leurs autres capacités. En les mettant à leur service, les hommes se sont approprié la force de travail des femmes, se réservant les rôles du savoir.

Ce livre est une enquête minutieuse et implacable sur l'organisation de l'Eglise catholique, à travers l'étude fouillée des textes du Vatican, l'histoire du christianisme et de la société, les représentations symboliques des sexes et du pouvoir. C'est le modèle masculin que l'Eglise renvoie au monde avec, comme élément essentiel de cette construction, le mariage. La relation du Christ à l'Eglise est présentée comme celle d'un époux à son épouse depuis Saint Paul. La « femme-église » est vue comme une jeune fille vierge alors que le « mari-Christ » est présenté comme le chef de son « Eglise-corps ».

Cette enquête démontre que le modèle patriarcal défendu par l'Eglise est encore socialement actif. Non seulement ce système reproduit l'iniquité de la domination du sexe masculin sur le féminin, mais il impose aussi un déni général de la sexualité et de ses conséquences tragiques sur les personnes.

Ce travail invite à une prise de conscience des stéréotypes et des préjugés ancrés dans les esprits, qui permettent le maintien des discriminations. Pour cela, les auteurs n'évitent aucune des questions taboues dans l'Eglise : la sexualité, la non-reconnaissance des femmes, le pouvoir absolu du pape ou encore le statut sacralisé du prêtre.



## « Désamorcer l'Islam radical » de Dounia Bouzar

Dounia Bouzar est anthropologue du fait religieux et auteur de « Désamorcer l'Islam radical ». Longue barbe chez les hommes, refus de serrer la main des femmes, port d'un long voile le jilba neutralisant le

corps, les adeptes de l'Islam radical nient le monde qui les entoure et s'en auto-excluent. Dévoyant la parole de l'Islam, les radicalistes justifient leur haine de l'autre et leur violence envers la société afin de « purifier » le monde.

Un discours dérangeant, d'autant plus qu'il échappe au contrôle politique. Quels sont les ressorts du radicalisme religieux ? Comment notre société peut-elle contrer cette vision du monde ?



# LE DESSIN DE PIEM

